

Chapitre I

EN JEU, ENJEUX ESQUISSE D'UNE PROBLEMATIQUE POUR UNE ANALYSE DE LA PRODUCTION DES ENJEUX POLITIQUES DANS UNE ELECTION MUNICIPALE

L'enjeu, dit le dictionnaire, c'est l'argent que l'on met en jeu en commençant la partie et qui doit revenir au gagnant et, par extension, ce que l'on peut gagner ou perdre dans une compétition.

Le jeu est donc une structure d'interaction doublement fiduciaire : il repose sur la confiance (commune à tous les participants) dans la valeur du trophée et dans le comportement des joueurs. Dans le cas idéal, typique du jeu d'argent, la confiance concerne à la fois la monnaie (et repose sur l'anticipation de la possibilité de transformer ultérieurement les signes monétaires en équivalents « réels ») et la disposition, diversement garantie, du perdant à abandonner sa mise au gagnant.

I. — LE JEU POLITIQUE, LES JOUEURS ET LES ENJEUX INTERNES

Le jeu politique repose sur des croyances analogues. Croyances, d'abord, dans la valeur de l'enjeu — la conquête de positions de pouvoir politique — fondée sur la chance de le réaliser (transformation des signes de pouvoir en équivalents « réels ») donc de réaliser c'est-à-dire, pour les titulaires de ces positions, la possibilité à la fois libre (formellement) et circonscrite (par les usages, le droit, les conceptions en vigueur ou les rapports de forces) d'agir légitimement, de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir (ou de distribuer) des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble¹.

A) *La reconnaissance du pouvoir*

Croyance, en second lieu, que les protagonistes (par exemple, mais pas seulement, les candidats aux élections) respecteront les règles du jeu, notamment que les vainqueurs pourront, sans obstacle de la part de leurs concurrents, accéder aux positions de pouvoir.

1. Cf. Max Weber, *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971, p. 292.

Contrairement aux apparences, la mise, dans le jeu politique, n'est pas moins égalitaire que dans les jeux d'argent à somme nulle. Si, au premier abord, le titulaire de la position de pouvoir, à l'inverse des prétendants, a tout à perdre et pas grand-chose à gagner lorsqu'il remet son titre (à gouverner) en jeu, il obtient en fait la promesse tacite du consentement et de l'obéissance. Dans cette forme particulière de jeu, les mises s'analysent comme des engagements réciproques de laisser celui que les règles du jeu désigneront comme vainqueur (qu'il soit majoritaire en voix, maître de la rue ou du champ de bataille ou le plus habile à s'assurer le soutien ou la neutralité des oligarques de la cité, du parti ou de l'armée) accéder sans restriction aux emblèmes et aux attributions du pouvoir².

L'enjeu de la compétition politique est donc moins la conquête que la reconnaissance des positions de pouvoir politique. Ce sont moins les trophées (mandats électifs, postes dans l'Etat, trône, magistratures ou fiefs) qui circulent entre les joueurs que l'acceptation antitadée du droit légitime du vainqueur d'agir au nom des trophées.

Max Weber écrivait que les luttes partisans ne sont pas uniquement des luttes pour des buts objectifs, mais [qu']elles sont aussi et surtout des rivalités pour contrôler la distribution des emplois³. On pourrait paradoxalement objecter au sociologue de la légitimité que les luttes politiques ne sont pas seulement des luttes pour la distribution des emplois mais qu'elles sont aussi et surtout des rivalités pour le droit d'usage (à des fins personnelles ou collectives, matérielles ou symboliques) des emplois. L'enjeu immédiat de toute compétition politique c'est avec la conquête des positions de pouvoir politique, l'appropriation d'une *créance* au double sens : 1) (ancien) de croyance en la vérité du droit légitime à l'action ; 2) (du droit civil) d'obligation qui donne au créancier le droit de faire et d'exiger.

B) Concurrences et intérêts

Dans le cas particulier où l'accès aux trophées politiques résulte de l'élection, le jeu politique va prendre la forme d'une lutte concurrentielle opposant des entreprises de conquête des positions de pouvoir politique et portant sur les votes des électeurs. Et, à partir du moment où ces entreprises politiques deviennent collectives il faut, pour jouer, gagner son droit de jouer à l'issue d'une lutte concurrentielle interne à l'entreprise.

2. Ces mises formellement égales peuvent être considérées comme inégales s'il y a doute sur la bonne foi de l'un des protagonistes ou si la distribution des chances de succès est telle que l'un des adversaires échange la quasi certitude d'obéir contre l'improbable perspective d'être obéi ou encore lorsque l'un des protagonistes estime détenir un titre à gouverner supérieur à celui qui résulte de l'issue de la compétition et cherchera par conséquent à la remettre en cause.

3. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, p. 128.

1) *Le droit de jouer*

L'activité politique est donc une concurrence généralisée entre les entreprises politiques et, au sein des entreprises, entre les tendances, les factions, les clans, les clientèles et les agents, à travers laquelle chaque concurrent, pour son compte personnel (intérêts individuels) et pour le compte du ou des groupes (parti, tendance, etc.) au(x)quel(s) il appartient (intérêts collectifs) joue et joue son droit de jouer.

2) *Marchés restreints et marchés élargis*

Chaque entreprise et, aussi, chaque instance interne (fédération, comité, section, cellule) disposant d'une autonomie minimale de fonctionnement (équivalent dans l'ordre politique de la filiale pour la théorie de la firme) fonctionne comme un champ de concurrence sur lequel s'affrontent des sous-entreprises de conquête du pouvoir interne (individuelles ou collectives, organisées en tendances, factions, clans ou clientèles) et comme un marché (restreint) puisque, pour l'emporter, les prétendants à l'exercice du pouvoir interne doivent mobiliser des soutiens extérieurs aux cercles des prétendants (délégués aux congrès, militants, adhérents, sympathisants ou électeurs du parti par exemple) donc entrer en relation d'échange avec eux. C'est à travers la lutte concurrentielle interne telle qu'elle s'objective et se dénoue provisoirement à l'occasion, par exemple, des congrès ou des primaires que sont investis les représentants mandatés des intérêts collectifs du parti à la fois porte-parole légitimes et champions désignés pour affronter d'autres champions sur un marché plus large.

Toute prise de position politique exprime dès lors un compromis entre les stratégies, éventuellement contradictoires, en direction des consommateurs sur les marchés internes restreints (par exemple les militants du parti) et sur les marchés extérieurs élargis (par exemple les électeurs).

On s'explique ainsi la tendance récurrente des hommes politiques à « travailler », souvent dans le sens de l'euphémisation, devant les électeurs les positions fortement marquées sur le marché interne pour emporter la conviction des militants ou à reprendre avant le deuxième tour pour l'emporter sur le marché politique global les prises de positions ajustées pour conquérir au premier tour un segment de ce marché (par exemple pour l'emporter sur un parti rival de même tendance).

3) *Intérêts collectifs et individuels*

Cet effet d'imbrication des marchés est renforcé par un effet d'implication des champs puisque tout homme politique (ou tout membre d'une tendance interne) doit réaliser un compromis entre les intérêts collectifs auxquels il est associé (par exemple les intérêts d'un parti) et ses intérêts individuels (ou les intérêts collectifs particuliers dont il a la charge), donc défendre à la fois la ligne de son organisation dans sa relation

de concurrence avec les autres organisations et sa propre ligne (et/ou la ligne de sa tendance) dans les relations de concurrence interne à l'organisation.

On peut généraliser à toutes les entreprises politiques la théorie schumpéterienne du commandement concurrentiel de l'activité gouvernementale⁴ dans laquelle chaque lieutenant est, pour le chef du gouvernement, un rival potentiel, chaque ministre suit une ligne intermédiaire entre la fidélité absolue à son chef commandée par la nécessité de sacrifier aux intérêts collectifs de l'entreprise et l'attitude consistant « à brandir son propre étendard » pour la promotion de ses intérêts (expressifs ou de carrière) individuels. Le chef du gouvernement, à son tour, doit réagir en combinant, de manière ouverte ou voilée, à usage interne ou externe, les menaces et les concessions, les punitions et les récompenses, les reproches et les louanges pour réaffirmer la supériorité des intérêts collectifs du gouvernement et de sa propre position d'autorité en tant qu'il exprime et garantit ces intérêts collectifs mais aussi laisser libre cours au jeu, donc à l'expression des différences sous peine d'entraver l'action de ses collègues et l'efficacité de l'entreprise dont il a la charge ou de coaliser l'ensemble de ses pairs concurrents et de saper sa position de pouvoir.

4) *Quand jouer c'est parler*

Pour exister en politique, il faut se faire voir. Pour se faire voir il faut bouger et la seule manière de bouger consiste à parler⁵. Sur les marchés élargis comme sur les marchés restreints, il faut parler, fort ou souvent, savoir parler de tout ou des choses que l'on connaît, parler des choses dont les autres ne parlent pas ou parler autrement des choses dont ils parlent, modifier les attendus ou inverser les conclusions, parler de manière frappante, imagée, pittoresque (les « petites phrases »), trouver les mots qu'il faut et un mot pour chacun, parler avec solennité ou comme tout le monde, savoir parfois se taire mais plus souvent raffiner les nuances, multiplier les distinguos, inventer et souligner les divergences, bref cultiver et exprimer la différence (individuelle et/ou collective) constitutive de l'identité et de l'existence⁶. Les produits politiques offerts sur les divers marchés (thématiques, problématiques, argumentaires ou arguties), la palette infiniment variée et recommencée des nuances les plus subtiles, comme la définition même de ce qui est en discussion, sont d'abord (ce qui ne veut pas dire seulement mais en premier lieu et avant toute autre chose) l'expression objective de la lutte

4. Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1972, p. 370 et s.

5. Pour exister en politique, il faut parler sur le marché politique mais parler et agir, c'est-à-dire parler pour agir et agir pour parler, ou parler à défaut d'agir ou agir plutôt que de parler sur le marché du pouvoir politique (sur ce point cf. supra).

6. On comprend que l'hostilité populaire à l'égard de la politique prenne la forme stéréotypée de la dénonciation du bavardage (tacitement tenu pour oiseux) : « Bons qu'à faire des discours ».

concurrentielle interne aux entreprises, filiales et sous-entreprises politiques et de la lutte concurrentielle entre les entreprises sur les divers marchés.

5) *Marquer pour marquer*

Mais pour pénétrer et demeurer sur les marchés politiques, il ne suffit pas de se faire voir. Encore faut-il se faire reconnaître.

Un produit politique ne peut exister sur un marché que dans la mesure où il est reconnu, c'est-à-dire distingué des produits concurrents, pensé comme du déjà pensé, c'est-à-dire pensé comme exprimant la pensée de celui qui le pense et du même coup accepté parce que tenu pour fondé en ce qu'il exprime les croyances qui le font exister.

Car l'activité politique consiste à tenter de marquer les consommateurs (faire impression pour laisser un souvenir durable), pour marquer des points (contre les concurrents) en marquant les concurrents (surveillance attentive de ce qu'ils font et disent, afin de rendre coup pour coup, argument pour argument et de ne pas leur laisser le champ libre et le marché), donc en marquant le coup (manière de souligner le coup que l'on porte à l'adversaire mais aussi de trahir que l'on a été atteint par son coup et de manifester l'importance que l'on attache à jouer le coup) et en marquant les produits offerts sur le marché (discours ou actions) de sa marque personnelle et/ou d'une marque collective (à la fois signe matériel distinctif, marque de fabrique et marque déposée) pour les démarquer des autres produits de marques (petites ou grandes marques) proposés par les entreprises concurrentes.

6) *L'intérêt du jeu et les intérêts corporatifs dans le jeu*

Les entreprises politiques parviennent d'autant mieux à impressionner plus ou moins durablement les consommateurs qu'elles prétendent offrir des produits marquants.

Mais en cherchant à valoriser leurs propres produits et à dévaloriser ceux que l'adversaire, les concurrents s'accordent sur la valeur des produits politiques. L'un des effets les moins visibles de la polémique politique est donc de contribuer à accrédi-ter l'idée que la solution des malheurs du monde passe par l'action politique.

Si la politique du gouvernement est la cause du chômage, de l'inflation ou du déficit de la balance des paiements et s'il suffit de changer de politique pour y remédier c'est bien que la politique est la voie essentielle du salut terrestre ⁷.

7. Pour une analyse de la collusion objective concernant les principes même du jeu comme propriété très générale des champs, cf. Pierre Bourdieu avec Yvette Delsaut « Le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, janvier 1975, n° 1, notamment pp. 24-28.

Au-delà des intérêts individuels et collectifs qui les séparent, les entreprises et les hommes politiques ont un intérêt commun, corporatif, à produire, à diffuser et à célébrer les produits politiques et conviennent du même coup de la portée des enjeux et des activités politiques ainsi que de la nécessité de lutter contre tout ce qui peut la menacer. Les concurrents ne sont pas seulement complices parce que pour jouer en politique il faut être au moins deux et que tout adversaire est en même temps un faire-valoir mais aussi et surtout parce que s'opposant pour s'imposer ils affirment, explicitement, la valeur de leurs propres produits mais aussi, tacitement, celle des produits rivaux au moins dignes d'être combattus. Même lorsque les oppositions politiques prennent les formes les plus ultimes, les protagonistes s'accordent toujours pour investir dans le jeu la conviction de l'intérêt du jeu et pour promouvoir la politique « au rang d'instance majeure pour la compréhension et la maîtrise des problèmes de société »⁸.

C) *Le droit de parler*

Lorsque les producteurs parviennent à écouler leurs produits sur les marchés ils bénéficient du crédit qui leur est accordé, c'est-à-dire d'une croyance et d'une confiance dans la valeur de ce qu'ils disent. Ce crédit est la condition du maintien sur le marché, c'est-à-dire du droit renouvelé de produire avec la possibilité, si le crédit s'étend, d'accéder à des positions de pouvoir politique.

L'un des profits retirés par les entrepreneurs sur les marchés politiques est donc le droit, prorogé à chaque fois qu'il en est fait usage, « de parler et d'agir, au nom d'une partie ou de la totalité des profanes »⁹ sur les marchés élargis, droit qui est lui-même conditionné par le droit de parler et d'agir au nom et pour le compte des adeptes, des partisans ou des pairs concurrents qui s'exerce et se conquiert sur les marchés restreints.

Le profit global (et l'un des intérêts corporatifs) des tribuns, de tous ceux qui s'instituent ou sont institués porte-parole pour *prendre* la parole est la reconnaissance active, chez ceux qui adhèrent (peu importe comment) ou par défaut chez ceux qui, hors jeu ou sortis du jeu, gardent le silence, du droit de représenter à partir duquel les tribuns *revendiquent*, souvent, mais pas toujours, avec succès, le monopole de la parole politique légitime.

Du point de vue des entrepreneurs, l'enjeu est au moins autant de gagner ou de garder la reconnaissance du droit de jouer, c'est-à-dire de

8. Philippe Braud, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980, p. 56.

9. Pierre Bourdieu, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 36-37, février-mars 1981, p. 13.

parler, pour se maintenir sur le marché, que d'accéder aux positions de pouvoir politique légitimes comme l'attestent les stratégies des entreprises qui travaillant avec obstination un créneau et une clientèle restreints s'interdisent d'accéder aux positions de pouvoir ou de celles qui préfèrent renoncer aux profits du gouvernement pour mieux sauvegarder ceux de la représentation.

D) *Jeu et position dans le jeu*

Parce que les prises de position politique des entrepreneurs sont avant tout guidées par leurs intérêts politiques spécifiques, elles sont aussi liées à la situation de chaque entrepreneur dans les rapports de pouvoir (par exemple l'occupation d'une position de pouvoir ou d'opposant, reconnu ou illégitime ou encore la position de prétendant à l'entrée sur le marché) et dans les rapports d'autorité (définie par la reconnaissance inégalement distribuée du droit des entrepreneurs à parler politique au nom et à la place des profanes).

C'est cette logique qui explique la stratégie de dépolitisation, de rappel aux contraintes de la réalité (économique, internationale), d'appel à l'effort (« du sang, de la sueur et des larmes »), au « rassemblement » ou à l'unité (nationale, partisane) des tenants des positions de pouvoir, la disposition inverse des opposants à politiser les enjeux, à dénoncer la responsabilité des gouvernants dans les difficultés de l'heure, à voir dans chaque élection l'occasion d'un « test national » permettant d'exprimer les mécontentements et de sanctionner le gouvernement ou encore l'inclination des prétendants à l'entrée sur le marché à dénoncer la collusion des entreprises implantées (par exemple « la bande des quatre ») dans leur refus de poser « les vrais problèmes » (selon les conjonctures, ceux du prolétariat, des minorités ethniques, des femmes, de l'écologie, de l'immigration, etc.).

Ce sont les représentants établis, reconnus et autorisés qui vont dénoncer les manquements aux formes et aux usages chez leurs concurrents qui ne jouent pas le jeu ou qui n'en respectent pas les règles tacites et ritualisées, les « Dupont-la-joie de la politique, Guy Lux de la philosophie et Madame Soleil de l'économie »¹⁰ accusés d'exercice illégal de politique quand ils parlent politique dans les lieux consacrés (à la télévision) sur des sujets consacrés (la crise) sans en avoir les titres, c'est-à-dire sans être mandatés par une force établie sur le marché et, circonstance

10. Déclaration du Secrétaire général du mouvement de la jeunesse communiste après la participation du chanteur comédien (et ancien sympathisant du parti communiste) Yves Montand à une émission de télévision (« Vive la crise ») consacrée à la « crise économique ». De manière aussi révélatrice Charles Fiterman, ministre des Transports et dirigeant du parti communiste, avait auparavant comparé Yves Montand à un « prêtre défroqué », soulignant ainsi involontairement qu'il faut l'onction d'une église pour parler avec autorité. (Cf. *Le Monde* du 11-12 mars 1984).

aggravante, en l'absence de représentants mandatés, ceux qui « menacent la démocratie » parce qu'ils se présentent aux élections en dehors des partis, contre les partis, ou par dérision contre les partis, ou parce qu'ils font de la politique en dehors des lieux consacrés (dans la rue) ou pire (« aventurisme ») sans respecter les formes, par exemple quand ils provoquent des dommages aux biens ou aux personnes ou des affrontements physiques avec les forces de police.

Il faut des titres à parler pour dénier à d'autres le droit de parler politique par exemple une « compétence » pour invoquer « l'incompétence » de l'adversaire (argument habituellement avancé par le personnel politique d'origine technocratique contre leurs adversaires réputés profanes en économie) de « l'expérience » pour souligner « l'inexpérience » (stratégie de ceux qui sont familiers des « dossiers » contre leurs rivaux issus des milieux intellectuels ou populaires ou relégués de longue date dans l'opposition), une origine sociale populaire pour jouer sur les aspects hétéronomes de l'activité politique, transmuier les handicaps sociaux ou culturels en garantie de représentativité et dénoncer l'égoïsme, l'insensibilité, l'intellectualisme ou la méconnaissance des difficultés des petites gens chez les concurrents plus favorisés socialement.

Il faut parler avec autorité au nom de la « gauche » (ou de la « droite ») pour accuser « de faire le jeu de la droite (ou de la gauche) », ceux qui prétendent conquérir un segment du marché contrôlé par la « gauche » (ou la « droite ») établie, ceux qui reprennent à partir d'une position de « gauche » (ou de « droite ») des arguments « de droite » (ou « de gauche ») ou ceux qui ne respectent pas la déontologie en usage dans les coalitions (refus de désistement au second tour par exemple). Il faut avoir des intérêts et faire autorité dans le jeu pour attaquer ceux qui cassent le jeu ou qui se mettent hors jeu (par exemple « à l'est et non à gauche ») lorsqu'ils servent ou sont censés servir des intérêts extérieurs au jeu.

Ce sont d'ailleurs ceux qui dominant un état du jeu tenu pour légitime à un moment donné du temps qui vont s'efforcer d'en discréditer les stratégies de subversion en stigmatisant « le bonapartisme », « la volonté de pouvoir personnel » ou les « visées dictatoriales » de leurs adversaires qui prétendent sortir du rang dans un jeu organisé comme celui de la III^e ou de la IV^e république autour de la règle tacite de l'égalité des pairs concurrents, « le coup d'Etat permanent » des partisans de la primauté de l'exécutif à un moment où la prédominance des parlementaires est encore considérée comme une règle (du jeu) ou, à l'inverse, « la volonté de revenir aux jeux stériles du régime des partis » de ceux qui s'efforcent de restaurer cette prédominance à un moment où elle a été dépassée.

II. — L'INVESTISSEMENT DES PROFANES

A partir du moment où l'activité politique se différencie des autres activités sociales, elle n'échappe pas à cette loi générale de la division du travail que la spécialisation implique l'apparition d'un corps de spécialistes qui ayant des intérêts spéciaux dans ce type d'activité sont nécessairement plus concernés par tout ce qui s'y rapporte que les non-spécialistes ¹¹.

A) *Le paradoxe de l'investissement*

On peut même trouver paradoxal qu'une partie de ceux qui ne participent pas directement aux activités politiques puissent leur accorder quelque intérêt et y investir un minimum d'attention. Comment, par exemple, « le peuple apparemment dessaisi de ses propres affaires, a pu malgré tout continuer à participer, aussi longtemps que la République (Romaine) a duré, aux rites électoraux ou judiciaires qui semblaient ne concerner que la classe politique, et même, si souvent, intervenir avec passion et violence pour faire sentir directement sa force » ? ¹².

L'énigme s'éclaircit partiellement dans les cas où la compétition politique affecte, par exemple dans les situations de coup d'Etat, d'insurrection ou de guerre civile, la vie quotidienne voire les chances de survie des spectateurs contraints et passifs ¹³.

1) *Les fictions du citoyen rationnel*

Un autre cas particulier est celui « des systèmes institutionnels dans lesquels les individus acquièrent le pouvoir de statuer sur les décisions politiques à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple » ¹⁴.

La théorie démocratique voit dans cette possibilité formellement réservée aux électeurs citoyens de départager les candidats à l'occupation des positions de pouvoir politique, l'explication toute naturelle de l'attention sans faille qu'ils sont censés accorder à l'élection. Les multiples faiblesses d'une telle explication n'auraient pu résister ne serait-ce qu'aux

11. Sur cette question, cf. Daniel Gaxie, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973.

12. Claude Nicolet, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976, p. 522.

13. Même dans ces cas on peut douter que le jeu politique suscite une attention égale et universelle.

14. Joseph Schumpeter, *op. cit.*, p. 355.

résultats des enquêtes qui depuis plus de quarante ans démontrent l'inégalité et la faiblesse globale de l'intérêt accordé à la politique, aux campagnes électorales et aux enjeux de l'élection¹⁵ si sa séduction apparente tenait exclusivement à son contenu cognitif.

L'analyse coût-bénéfice du vote qui met en balance d'un côté la faiblesse des gains escomptables du fait : 1) de l'impotence arithmétique de l'électeur isolé parmi des millions, dont 2) les intérêts immédiats sont rarement affectés de manière décisive par les options des candidats, qui 3) tendent à exagérer leurs divergences et, d'autre part, les coûts de temps, d'information, d'évaluation des programmes et de déplacement de la participation électorale pour conclure à la rationalité de l'indifférence et de l'ignorance des électeurs, sauf pour ceux qui perçoivent des bénéfices particuliers à travers le déroulement de la campagne ou le résultat des élections comme les élites politiques, les militants ou les agents qui ont des intérêts spéciaux à l'adoption d'une législation particulière¹⁶, n'est qu'apparemment radicale dans le renversement de problématique qu'elle prétend introduire. Outre qu'elle sous-estime l'intérêt accordé aux élections qui, bien que faible globalement, dépasse les cercles restreints des agents immédiatement intéressés, une telle analyse, malgré ses contradictions internes, reste en effet sur le terrain de la théorie démocratique. Comme cette théorie, elle postule en effet la rationalité et la compétence de l'électeur souverain qui, supposé indifférent et ignorant, participe suffisamment pour connaître les coûts de la participation et finalement décider de ne pas participer et parvient miraculeusement à se situer en surplomb du champ politique afin d'anticiper ses espérances de gains et de maximiser ses utilités.

Par là et malgré l'intention de rupture, l'analyse économiste reprend la conception commune du vote comme technique d'arbitrage des divergences des candidats, donc comme réponse (dans le cas présent en retrait alors qu'elle est plus souvent considérée comme active) aux questions soulevées par la compétition et la conjoncture politiques.

2) *Autonomie et hétéronomie*

Pour rendre compte de l'investissement des profanes dans les affaires politiques et, secondairement, pour montrer l'inanité, à défaut de pouvoir parvenir à l'éradication, de la conception d'un citoyen universellement et constamment attentif aux enjeux de la situation politique, il faut prendre en considération :

- 1) la faiblesse globale de l'attention accordée aux événements politiques ;
- 2) la variation de cette attention selon :

15. Sur ce point cf. Daniel Gaxie, *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978.

16. Voir par exemple Philip P. Converse, *Public opinion and voting behavior* in Fred I. Greenstein, Nelson W. Polsby, *Handbook of political science*, Reading, Massachusetts, Addison-Wesley Publishing company, Vol. 4, 1975, p. 93-96.

a) les caractéristiques individuelles des agents (âge, sexe, niveau culturel, position dans la hiérarchie sociale, appartenance aux organisations et orientation idéologique) ;

b) l'état de la compétition politique (structure des rapports de force entre les entreprises politiques, propriétés des enjeux débattus, offre électorale, type d'élection, degré de mobilisation).

Et pour rendre compte du système des relations que les profanes entretiennent avec l'univers politique, il faut tenir et intégrer trois propositions :

1) l'existence (dans les sociétés contemporaines) d'un champ central différencié de relations concurrentielles pour la conquête des positions de direction de l'État opposant des professionnels spécialisés dans l'exercice des activités politiques et, par contre-coup, tendanciellement, la déposition, l'incompétence et l'indifférence de la plupart des profanes ;

2) l'existence de champs politiques périphériques très inégalement intégrés au champ politique central, et

3) la nécessité pour les agents des champs politiques de mobiliser des soutiens à l'extérieur des champs, donc d'entrer en relation d'échange avec les profanes pour conquérir les trophées, nécessité qui contrebalance la tendance à l'autonomisation du jeu et le dessaisissement corrélatif de ceux qui sont hors jeu.

B) *Champ politique central et champs politiques périphériques*

Outre le champ politique central, objet trop exclusif de la réflexion sociologique, il faut concevoir la multiplicité des champs politiques périphériques (soit pour la France les champs politiques municipaux, cantonaux, départementaux, régionaux par ailleurs imbriqués) et le spectre des relations qu'ils entretiennent avec le champ central depuis l'extériorité jusqu'à l'intégration quasi complète (que l'on songe aux modalités d'une élection municipale à Paris) en passant par les configurations intermédiaires où les considérations « locales » (i.e. les relations politiques périphériques) viennent interférer avec des considérations « politiques » (i.e. les relations politiques centrales) soit qu'elles se trouvent juxtaposées (par exemple par des candidats dont les intérêts sont inégalement liés aux partis « nationaux » et à la compétition politique centrale) soit que les premières cherchent à se légitimer en paraissant disparaître derrière les secondes.

Les champs politiques périphériques sont du même coup très inégalement différenciés, spécialisés et professionnalisés et d'autant moins, par exemple, que leur cadre territorial est moins peuplé et urbanisé. Si dans les grandes villes (bien que de manière historiquement variable) les relations de concurrence politique s'analysent (au moins tendanciellement) comme une spécification dans un espace géographique déterminé de la concurrence politique centrale et obéissent aux principes politiques relativement autonomes qui l'animent, elles sont dans maintes communes

rurales un élément presque indistinct des rapports sociaux et du même coup plus hétéronomes qu'autonomes.

Dans ces communes rurales, occuper une position de pouvoir municipal c'est, par exemple, participer aux commissions chargées du remembrement, donc augmenter ses chances individuelles de conserver ou d'obtenir les meilleures parcelles. Ce qui est en jeu à travers la désignation des conseillers municipaux et du maire c'est, outre les divers bénéfices attachés aux postes (honorabilité, indemnités, informations sur les affaires de la commune, etc.), aussi bien la délimitation de la zone de chasse réservée, l'activité du comité des fêtes, la répartition des impôts locaux, la location du logement de l'école désaffectée, l'aménagement des chemins qui, impraticables l'hiver au moment des inondations, interdisent l'accès à certaines terres, que l'avenir du foyer rural ou de la société de pétanque.

Sur ce type de champ politique non intégré au champ central¹⁷, l'enjeu de la désignation des candidats (souvent regroupés dans une liste unique) puis de l'élection municipale qui se déroulent en dehors de toute intervention et considération partisans¹⁸ est, pour tous les habitants de la commune intéressés (soit la quasi-totalité des résidents permanents et, à un moindre degré, une partie des résidents temporaires), de préserver ou d'améliorer leurs chances d'accès aux biens sur les divers marchés (municipaux ou extramunicipaux, aussi bien le marché du jeu de boule que celui des biens publics) contrôlés ou affectés par les relations de pouvoir qui s'organisent dans le cadre territorial de la commune. Les stratégies de candidature, comme les critères du vote, sont commandés, chez chaque agent intéressé, par l'évaluation pratique¹⁹ reposant sur l'extrapolation de l'expérience passée, de sa propre situation et de celle de sa famille, de ses amis ou de son « clan » dans le système des relations sociales qui sortira réaménagé (ne serait-ce que par sa confirmation) de la situation d'incertitude provisoirement introduite par l'élection.

Les enjeux politiques, alors indistinctement sociaux, perdent en autonomie ce qu'ils gagnent en réalité pour des agents sociaux d'autant plus disposés à investir (du temps, de l'espérance, de l'indignation, de l'attention et de l'intérêt) qu'ils sont plus concernés.

Les formes de la concurrence politique, les propriétés des enjeux, les mécanismes d'intéressement des profanes et le déroulement même des

17. Ce qui ne veut pas dire que le champ du pouvoir politique correspondant soit lui-même autonome et extérieur au champ du pouvoir politique central. Sur cette question cf. infra et voir également Jacques Lagroye, *Le pouvoir local*, in *Encyclopédie des collectivités locales*, introduction, volume I, Paris, Dalloz, 1979, pp. 44-1 — 44-22.

18. Même si le maire et, parfois, certains adjoints, possèdent la carte d'un parti (sans en faire état au niveau communal) et investissent mollement dans ses activités, ne serait-ce que pour se ménager un accès aux autorités politiques cantonales ou départementales et jouer leur jeu sur les marchés du pouvoir politique englobant le marché du pouvoir politique communal qu'ils dominent

19. Ce qui ne veut pas dire consciente, rationnelle ou cynique.

élections sont donc très variables selon les champs et les marchés politiques.

1) *Champs, marchés, élections*

Dans la mesure où les élections municipales se déroulent sur des champs et des marchés politiques très inégalement différenciés, elles présentent des traits spécifiques et permettent de repérer cette diversité des processus politiques.

a) *Spécificités et diversité des élections municipales*

Elles mettent tout d'abord en jeu des mandats situés au plus bas de la hiérarchie des positions de pouvoir politique (à l'exception des mandats de maire des grandes villes) comme l'atteste par exemple le fait que (au moins dans un état antérieur de la carrière politique²⁰ et pour ceux des hommes politiques dont l'ascension n'est pas principalement liée à la carrière dans un parti) le mandat de conseiller municipal est souvent la première fonction de ceux qui deviennent ensuite des professionnels de la politique, ou encore, que les candidats aux élections municipales sont en moyenne plus jeunes que toutes les autres catégories de candidats ou d'élus²¹.

D'une manière générale, les élections municipales opposent d'ailleurs des amateurs²² ou quand on va vers les petites communes, des profanes sans liens avec les entreprises politiques différenciées. Ce n'est qu'exceptionnellement, c'est-à-dire dans les grandes villes²³ qu'elles deviennent l'affaire des professionnels, donc une péripétie de la compétition politique centrale obéissant à la structuration particulière de cette compétition.

20. On sait que sous la V^e République, un nouveau type de carrière politique s'est progressivement dégagé caractérisé par la conquête initiale de positions de pouvoir centrales (mandat de député, appartenance au gouvernement ou à un cabinet) consolidée dans un second temps par l'occupation de positions « locales » (mandat de maire et/ou de conseiller général). Ce cursus descendant tend à remplacer le cursus ascendant des III^e et IV^e républiques caractérisé par la conquête successive et cumulative de positions subtilement hiérarchisées depuis la fonction de conseiller municipal jusqu'aux plus hautes charges de l'Etat. Cf. Michèle Sellier, « La mairie dans le cursus politique », *Pouvoirs*, 1983, 24, pp. 81-91 ; Pierre Birnbaum, *Les Sommets de l'Etat*, Paris, Seuil, 1977 et « Modernisation du système politique ou transformation de la classe dirigeante », *Pouvoirs*, 1978, n° 4, pp. 51-59.

Cette évolution ne semble pas pouvoir être réduite à une transformation du mode de recrutement du personnel politique « conservateur » puisque l'on observe des phénomènes comparables au sein du parti socialiste (occupation d'une position de pouvoir centrale au sein du parti comme dirigeant ou comme « expert ») puis mandat législatif, puis mandat local.

Ces transformations apparaissent plutôt liées à la concentration des entreprises politiques et à l'unification des marchés politiques.

21. Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ysmal, *Le député français*, Paris, A. Colin, 1973, pp. 122-124.

22. Activité politique occasionnelle ou à temps partiel en sus d'une activité professionnelle sans relation avec le champ politique central.

Les élections municipales présentent ainsi des caractéristiques très diverses, certaines étant totalement ou partiellement intégrées, d'autres, les plus nombreuses, restant extérieures au marché politique central. Les enjeux municipaux sont donc très inégalement constitués à travers la logique et les intérêts spécifiques de la compétition différenciée, spécialisée et professionnalisée du champ politique central et sont ainsi susceptibles de concerner plus directement les profanes les plus dépossédés politiquement.

b) *Les élections périphériques*

Plus les champs politiques périphériques sont indifférenciés, plus, aussi, les intérêts sociaux des agents s'inscrivent dans un espace géographique circonscrit au cadre communal²⁴ et plus les agents sociaux vont s'impliquer dans une élection municipale. Dans la présente enquête (cf. la présentation dans le chapitre II), plus la taille du lieu de résidence diminue :

— moins l'élection est considérée comme politique²⁵ ;

— plus les personnes interrogées se déclarent intéressées par la campagne électorale ;

— plus elles connaissent le maire et les conseillers municipaux de leur commune et se sont adressées personnellement à eux pour régler une difficulté²⁶ ;

— moins elles considèrent « qu'il y a des problèmes qui leur tiennent particulièrement à cœur dont on ne parle pas suffisamment au cours de la campagne électorale » ;

— moins elles font référence à des critères « politiques » et plus elles évoquent les qualités éthiques personnelles quand on leur demande « quelles sont, selon vous, les qualités d'un bon maire ? » ;

23. Les principales listes pour l'élection municipale à Amiens ne comportent que cinq ou six candidats (sur 55), occupant généralement les premières places sur la liste, qui se consacrent à temps complet à la politique et en tirent leurs moyens de subsistance. La présence d'un petit nombre de professionnels voire de militants actifs suffit toutefois à aligner l'élection municipale sur la logique autonome du champ politique central et à favoriser la pénétration des entreprises politiques centrales sur les marchés politiques locaux donc l'intégration de ces marchés locaux au marché politique central.

24. L'étendue de l'espace géographique pratique des agents peut être mesurée à travers l'ampleur des déplacements professionnels quotidiens, la distance entre les lieux de consommation des biens et des services et le lieu de résidence, la comparaison de l'origine géographique des conjoints, l'ancienneté de la résidence, la fréquence des déménagements ou des départs en vacances, etc. Sur ce point, cf. Patrick Champagne, « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1975, n° 3, pp. 43-67.

25. Même si un pourcentage important des personnes interrogées (85 %) considèrent (souvent pour le regretter) que les élections municipales sont « politiques » pour des raisons qui tiennent à l'unification des marchés politiques (cf. supra) et aux principes de sélection des échantillons spontanés de l'enquête.

26. Par contre, la connaissance des candidats qui renvoie à une compétition municipale plus partisane ne varie pas aussi linéairement avec la taille du lieu de résidence.

— moins elles mettent en œuvre des éléments d'appréciation proprement « politiques » pour répondre à la question « Le 6 mars prochain, au moment de voter, qu'est-ce qui va compter le plus pour vous, qu'est-ce qui va décider votre vote ? » ;

— plus elles évoquent des considérations personnelles, familiales et privées pour exprimer leur satisfaction d'habiter dans leur commune (« J'y suis né et mes ascendants également », « j'y ai vécu 37 ans heureuse avec mon mari hélas décédé », « sommes en famille dans le calme et l'air pur », « J'y suis né et j'y ai mon travail », « mes enfants habitent ce pays », « J'ai toujours habité cette commune ») ;

— plus les problèmes communaux spontanément cités font référence aux relations entre voisins²⁷ (« on se connaît, on s'entend pas mal, on se dépanne » (H., employé), « Nous avons de bons voisins » (directeur d'école, 61 ans), « Satisfaite parce que (la commune) est une famille » (retraîtée, 75 ans, B.E.P.C.), « très bonne ambiance » (employée de commerce, 48 ans), « la bonne entente » (agricultrice, 64 ans), « pas satisfait, aucun contact avec les habitants » (H., 78 ans, administrateur d'une société d'assurance), « mauvaise mentalité » (chauffeur, 53 ans, C.E.P.), un maître auxiliaire, 20 ans, maîtrise Lettres, évoque « les échanges de vue entre les propriétaires agriculteurs et non agriculteurs »).

Les élections municipales opposent (le plus souvent et d'autant plus que l'on va vers les petites communes) des candidats ou des candidats à la candidature selon une logique qui n'est pas perçue comme politique (d'autant moins par ailleurs que les agents sont moins compétents politiquement et moins disposés à la politisation du monde social) parce qu'elle n'est pas liée à la logique du champ politique central. En moyenne (moyenne dominée par la situation des petites communes qui sont les plus nombreuses), ce sont donc les préoccupations quotidiennes des agents sociaux ou des critères d'appréciation éthiques qui vont orienter la perception de la compétition.

De toutes les qualités qu'un maire doit posséder aux yeux des personnes interrogées lors d'un sondage, « l'expérience des problèmes municipaux (citée par 53 % des personnes interrogées), « la disponibilité » (42 %), « la qualité de l'entourage » (33 %), « la jeunesse et le dynamisme » (25 %), le fait d'être de la commune ou du pays (20 %) apparaissent plus importants que « les convictions politiques affirmées » (6 %) ou même « les appuis hauts placés » (18 %)²⁸.

De toutes les fonctions d'une municipalité considérées comme les plus importantes, la représentation des tendances politiques des habitants

27. Sachant que, dans l'enquête, la taille du lieu de résidence des personnes interrogées est en relation avec leur position sociale ou leur niveau de diplôme, il faudrait voir ce que ces relations « doivent » à la position sociale et au lieu de résidence. La taille des échantillons interdisant de procéder à une analyse multivariée, une incertitude subsiste sur la complète validité de l'interprétation.

28. Jean-Luc Parodi, Olivier Duhamel, « Sondages et municipales », *Pouvoirs*, 1983, 24, p. 171. Une majorité des personnes interrogées (en 1971) pensent que « C'est une mauvaise chose qu'un maire ait une tendance politique ». *Ibid.*, p. 172.

est, de loin, la moins citée (2 %), nettement derrière l'organisation du bon fonctionnement des services municipaux (50 %), le développement des équipements collectifs (46 %), la défense des intérêts de la commune auprès de l'Etat (40 %), le développement de la commune (38 %) ou l'association des habitants à la gestion des affaires de la commune (22 %) ²⁹.

Un autre signe de la familiarité que les agents sociaux entretiennent avec les autorités et les enjeux « locaux » apparaît lorsqu'on demande à un échantillon de personnes qui elles pourraient faire intervenir efficacement si elles avaient un problème quelconque avec une administration. Les diverses autorités sont en effet d'autant plus citées qu'elles sont plus liées (en moyenne) aux champs politiques et aux champs du pouvoir politique périphériques donc plus extérieures aux champs centraux soit, dans l'ordre, le maire (43 %), un conseiller municipal (35 %), un conseiller général (28 %), un député (26 %), un sous-préfet (14 %), un sénateur (13 %), un préfet (12 %), le médiateur (11 %), un ministre (10 %) ³⁰.

c) Les élections centrales

A l'inverse, plus une élection se déroule selon la logique relativement autonome du champ politique central, plus elle concerne les intérêts politiques spécifiques (des professionnels de la politique mais aussi des profanes que les professionnels se sont attachés), plus l'intérêt qu'on lui accorde dépend de l'existence de ces préoccupations politiques et va augmenter avec la compétence et l'autorité politiques, donc avec la position sociale, le capital social collectif ou la disposition à la critique sociale des profanes ³¹.

C'est le cas des élections centrales (élection présidentielle, référendums nationaux ³²) et des élections périphériques contrôlées par les agents et les entreprises du champ politique central, donc soumises aux principes de structuration de ce champ et intégrées au marché politique central.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.* La position respective du député et du sénateur montre que des phénomènes de visibilité interviennent également.

31. Ainsi pour la plupart des élections le taux d'abstention qui dépend (entre autres choses) du niveau de politisation de l'électeur tend à diminuer quand la position sociale s'élève, alors que les données dont on dispose et qui remontent à 1953 montrent qu'il s'accroît avec la position sociale pour les élections municipales (plus nettement pour les hommes que pour les femmes). Cf. Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, A. Colin, 1968. p. 188 et 192.

32. Même si des élections centrales sont susceptibles de retraduction sur la base des intérêts pratiques ou éthiques des profanes ou selon la logique des compétitions politiques périphériques de façon variable selon le niveau de compétence politique des profanes, le degré d'autonomie des champs politiques périphériques ou les propriétés des enjeux de l'élection centrale.

Les élections législatives dans la plupart des cas (mais cependant inégalement selon les électeurs, les circonscriptions, les partis, les enjeux et la conjoncture) et certaines élections municipales et cantonales (d'autant plus que « l'urbanisation »³³ de la commune ou du canton s'accroît mais toujours inégalement selon les électeurs, les communes ou les cantons, les partis, les enjeux et la conjoncture politique) se déroulent donc selon les règles du jeu d'une élection centrale.

Plus la taille des communes augmente, plus les électeurs considèrent que les élections seront politiques dans leur commune, plus aussi ils se prononcent sur le maire, les candidats, la gestion municipale ou les enjeux de l'élection à partir de critères d'appréciation proprement politiques (et d'autant plus par ailleurs qu'ils maîtrisent des schèmes proprement politiques d'évaluation, donc que leur compétence politique est plus élevée)³⁴.

Il en résulte, par exemple, que lors des élections municipales de 1983, plus la taille du lieu de résidence s'accroît, plus les personnes interrogées déclarent avoir « tenu compte dans leur vote de leur position à l'égard du Gouvernement », plus grand aussi est le recul de la gauche par rapport à l'élection présidentielle de 1981³⁵.

2) *L'unification des marchés politiques*

Parce que la perception des élections municipales est affectée par le degré auquel ces élections se déroulent selon les lois propres au champ et au marché politique centraux, cette perception va évoluer dans le temps avec la tendance à l'intégration des champs et des marchés politiques.

Tout indique en effet que les élections municipales (et cantonales) sont de plus en plus régies par la logique des oppositions dans le champ politique central (bien que toujours inégalement selon la taille de la commune).

En témoignent³⁶ :

33. « Urbanisation » entendue moins au sens commun du terme qu'au sens, plus construit, que lui donne Charles Tilly, *La Vendée — Révolution et contre-révolution*, Paris, Fayard, 1970, et qui mesure en fait l'intégration au marché économique national (et mondial) des biens et des services, au marché général des biens symboliques et aux marchés politique et du pouvoir politique centraux.

34. Sur ce point, cf. Le cens caché, *op. cit.*, pp. 71-95, 115-118, 128-129, 151, 161, 176.

35. Jérôme Jaffré, « Les élections municipales de mars 1983 : les trois changements du paysage électoral », *Pouvoirs*, 1983, 27, p. 146, p. 156. Pour des relations homologues à propos des élections de 1971 et 1977 cf. Sondages et municipales, *art. cit.*, p. 173.

36. Sur ces divers points, cf. Albert Mabileau, *Les élections locales in Encyclopédie des collectivités locales*, introduction, vol. I, Paris, Dalloz, 1979, p. 41-1 — 41-28 et, du même auteur, Les élections cantonales, *Annuaire des collectivités locales*, 1980, pp. 297-311. Voir aussi Denis Lacorne, *Les notables rouges*, Paris, Presses F.N.S.P., 1980.

— les progrès de l'implantation géographique des partis politiques centraux mesurés aussi bien à l'augmentation du nombre des circonscriptions (à tous les niveaux) dans lesquelles les partis sont implantés qu'à celle du nombre des partis implantés dans les diverses circonscriptions et présentant des candidats aux diverses élections (législatives, cantonales, municipales) ;

— le souci des partis, non seulement de maximiser le nombre des sièges qu'ils contrôlent à tous les niveaux, mais aussi de mesurer et de manifester leur force à toutes les élections et dans le plus grand nombre de circonscriptions ;

— la tendance des professionnels de la politique à reconduire ou à imposer la reconduction des mêmes stratégies d'alliance pour toutes les élections, à assigner les mêmes enjeux politiques (centraux) à toutes les élections, donc à établir des liens entre les résultats des élections centrales et ceux des élections périphériques, les secondes étant par exemple présentées comme un « test national » ou comme « le prélude » ou le « troisième tour » des premières ;

— la tendance à l'alignement des coalitions politiques périphériques sur les coalitions centrales (soit, dans la période récente, la tendance à la « bipolarisation » de toutes les élections) et la diminution corrélative de la marge de manœuvre des notables et des responsables locaux des partis par rapport aux stratégies centrales des partis ;

— la pratique de la discipline de vote par les élus dans les diverses instances, pratique exprimant l'alignement des stratégies des élus et des clivages périphériques sur les oppositions constitutives du champ politique central ;

— la diminution du nombre des listes, des candidats et, plus encore, des élus « sans étiquette politique » (centrale) mesurée par exemple à la rarefaction (tendancielle) des candidats et des élus sous les labels (périphériques) de défense des intérêts locaux ;

— la tendance à l'intensification de la compétition sur les marchés politiques périphériques mesurée, par exemple, à la diminution du nombre des élections non contestées, des élus au premier tour des élections cantonales et des réélections ou à l'augmentation du nombre des candidats par siège à pourvoir aux élections cantonales ;

— la tendance à la professionnalisation de l'activité politique périphérique ;

— la tendance à l'unification des règles du jeu électoral ;

— l'accentuation, avec la réforme du mode de scrutin intervenue en 1982, de l'emprise des partis politiques sur les élections municipales des communes de 3 500 habitants et plus ;

— l'intérêt croissant des journaux, des radios et des télévisions pour les élections « locales » de plus en plus « couvertes » comme des élections centrales, c'est-à-dire au même titre et de la même manière (sondages « nationaux », « opérations estimations », « soirées électorales »).

On assiste ainsi à l'intégration croissante des marchés politiques dans le marché central, intégration qui est bien sûr loin d'être achevée mais

qui est d'autant plus avancée que la taille du marché périphérique augmente puisque cet élément morphologique résume tous les facteurs qui sont à l'œuvre dans ce processus historique de constitution d'un marché politique unifié.

Il y a non seulement de plus en plus de marchés politiques périphériques (plus ou moins complètement) intégrés au marché central mais aussi, du fait de « l'urbanisation » de plus en plus d'électeurs qui interviennent sur ces marchés et, du fait des transformations de la structure sociale, notamment de l'allongement de la scolarisation, de plus en plus d'électeurs qui sont en mesure de mettre en œuvre des critères d'appréciation proprement politiques au moment de voter.

Les comportements des consommateurs sur les marchés politiques sont donc de plus en plus souvent (mais inégalement selon les marchés, les élections, les enjeux, les électeurs et la conjoncture) orientés par les logiques proprement politiques qui structurent la concurrence sur le champ politique central comme l'attestent, par exemple, la tendance à la « bipolarisation » des comportements électoraux, la discipline de vote croissante des électeurs qui respectent de plus en plus les consignes de report des voix ou d'abstention des partis centraux, la diminution des différences de comportement à l'occasion des élections centrales et périphériques, donc l'atténuation des différences dans les résultats obtenus par les divers partis aux divers types d'élection.

Ces transformations des marchés politiques expliquent : 1) que les élections municipales soient de plus en plus souvent considérées comme politiques (par 19 % des personnes interrogées en 1970, 62 % en 1977, entre 54 % et 73 %, selon la formulation de la question, en 1983³⁷, y compris quand on contrôle la taille de la commune mais d'autant plus que cette taille s'accroît, et 2) que les électeurs se déterminent plus souvent, au moment de voter, en fonction de « l'orientation politique des listes en présence »³⁸ ou en fonction de considérations touchant à l'état du marché politique (ou du pouvoir politique) central³⁹.

37. Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, avril 1983, p. 46, et Sondages et municipales, *art. cit.*, p. 173.

38. Entre 30 et 35 % globalement en 1971, entre 41 % et 47 % en 1977, bien que la formulation des questions ne soit pas identique (*Ibid.*, p. 172). Le fait qu'une personne déclare voter en fonction de l'orientation politique des listes en présence ne veut d'ailleurs pas nécessairement dire qu'elle le fait vraiment ou qu'elle le fait en fonction de critères politiques spécifiques.

39. 30 % des personnes interrogées en 1965 déclarent se soucier de leur attitude à l'égard de la politique du général de Gaulle en choisissant leurs candidats aux élections municipales. En 1977, 44 % se prononcent en fonction de leurs appréciations à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing. En 1983, 50 % déclarent tenir compte dans leur vote de leur position sur la politique menée par le gouvernement. (Dans la logique..., *art. cit.*, p. 46, et Sondages et municipales, *art. cit.*, p. 173).

3) *La diversité des processus d'intéressement des profanes*

En dépit de cette évolution, les élections municipales présentent toujours une grande diversité de situation et l'intérêt que les agents sociaux leur accordent correspond à des préoccupations très différentes.

a) *Type d'élection et type d'intérêt*

Plus une élection se déroule selon la logique des oppositions politiques spécifiques au champ politique central, plus l'attention des profanes est commandée par leur compétence proprement politique⁴⁰ et tend à augmenter avec la position dans la hiérarchie sociale⁴¹. Au contraire, plus une élection se déroule selon les logiques socio-politiques indifférenciées des champs politiques périphériques extérieurs au champ central, plus elle affecte les intérêts pratiques des agents sociaux, plus l'intérêt accordé à l'élection va dépendre de l'existence de connexions entre les enjeux de l'élection et les intérêts pratiques des agents, plus ces agents vont donner sens à l'élection à partir des schèmes de perception, d'appréciation et d'action qu'ils mettent en œuvre dans la vie quotidienne.

Un sondage remontant à 1965 dans lequel il était demandé aux personnes interrogées de classer par ordre d'importance cinq types de vote (pour l'élection des conseils municipaux, des conseils généraux, des députés, du président de la république et pour le référendum) montre que l'importance accordée à l'élection présidentielle, aux élections législatives et aux référendums augmente avec la position sociale⁴². Dans les conditions de l'époque, les élections municipales sont classées au premier rang mais sont (comme les élections cantonales) d'autant plus considérées comme importantes que le rang social décroît ou que les intérêts des personnes interrogées s'inscrivent dans des espaces géographiques plus restreints (les indices les plus favorables aux élections municipales sont obtenus chez les habitants des communes de moins de 2 000 habitants et chez les agriculteurs).

b) *La variété des investissements municipaux*

Plusieurs types de considération interviennent en réalité dans les jugements portés sur les élections municipales (ou cantonales) :

— des préoccupations proprement politiques, réactivées au moment des élections par les oppositions et les stratégies de mobilisation politiques spécifiques, d'autant plus fréquentes que le champ politique périphérique sur lesquelles les élections se déroulent est intégré au champ politique central ;

40. Même si des élections centrales sont susceptibles de retraduction.

41. Sur cette question, cf. le cens caché, *op. cit.*

42. Alain Lancelot, L'abstentionnisme électoral en France, *op. cit.*, p. 142-143.

— des préoccupations quotidiennes personnelles et collectives articulées aux enjeux de pouvoir quand on va vers les champs politiques périphériques indifférenciés ;

— des combinaisons variables de ces deux types de préoccupation selon les agents sociaux, les caractéristiques de la compétition politique (degré d'implantation des partis), et la conjoncture pour les champs et les marchés politiques partiellement intégrés au champ et au marché centraux ⁴³.

Alors que les plus intéressés par les élections à Amiens espèrent avant tout la victoire de l'opposition ou de la gauche, tel chauffeur routier de 62 ans, résidant dans une commune rurale de la Somme se plaint que « la municipalité ne veut pas de ramassage d'ordures ménagères. Ils ont tous des tracteurs étant à 80 % cultivateurs (le conseil comprend 8 cultivateurs sur 11 et se représente au complet) et charient eux-mêmes leurs déchets à une décharge nauséabonde qui n'est qu'un hourbier où polluent les rats ». Interrogée sur ses critères de vote, la même personne poursuit : « ce qui va compter le plus pour moi sera le changement après les élections, à savoir si on peut mettre sur pied un ramassage de poubelles une fois la semaine. Il y a une quarantaine de plus de 65 ans à B... et c'est un problème pour eux ».

Un agriculteur de 48 ans pense qu'il « faut mettre l'institutrice dehors pour le bien de la commune, c'est un vrai poison qui fait battre le village. Elle est secrétaire et gagne 330 F de l'heure ». Il met par ailleurs en cause « la répartition des conseillers, il y a 6 membres de la même famille plus 10 % d'impôts en plus tous les ans, c'est anormal ».

Un employé de la S.N.C.F. en retraite, 61 ans, estime que le problème le plus important dans sa commune est « que les rues soient nettoyées que les poules ne traînent plus dehors et que les cultivateurs gardent leurs purins car ça coule dans les rues ».

Plus la taille de la commune décroît et plus les intérêts sociaux des agents s'inscrivent dans le cadre communal :

— plus les élections municipales sont intégrées à l'univers familial et associées aux préoccupations quotidiennes des habitants ;

— plus leur degré de réalité s'accroît ;

— plus elles sont susceptibles de mobiliser les électeurs indépendamment de leur niveau de politisation, c'est-à-dire du degré d'attention qu'ils accordent aux événements du champ politique central ⁴⁴.

43. On voit qu'on ne peut pas uniformément considérer les élections municipales ou cantonales comme des élections « locales » que l'on opposerait aux élections législatives ou présidentielles considérées comme « nationales ».

44. On s'explique ainsi, que :

— la participation aux élections locales soit inversement proportionnelle à la taille de la commune ou à la population du canton ;

— la participation électorale pour les élections municipales soit, dans les communes rurales, supérieure à celle que l'on observe pour les élections législatives puisque beaucoup d'électeurs sont faiblement politisés et peu disposés à s'intéresser aux élections législatives souvent commandées par les enjeux politiques centraux alors qu'ils se sentent très concernés par les enjeux municipaux ;

C) *L'échange sur les marchés politiques différenciés*

Mais, même dans les cas où les champs politiques (central ou périphériques) obéissent à une logique spécifique, leur tendance à l'autonomisation « est contrebalancée par le fait que l'issue des luttes internes dépend de la force que les agents et les institutions engagés dans cette lutte peuvent mobiliser hors du champ »⁴⁵.

1) *Champs et marchés*

Les agents des champs politiques cherchent en permanence et spécialement dans les périodes électorales à susciter ou à réactiver à leur profit des dispositions politiques qui se sont progressivement et inégalement constituées à travers la création historique des marchés politiques sur lesquels des entrepreneurs en concurrence pour l'investissement des profanes et l'occupation légitime des positions de pouvoir politique tentent d'échanger des biens politiques variés contre les diverses formes d'appui que les profanes peuvent leur apporter⁴⁶. Ces marchés de courtage sont eux-mêmes des éléments d'un processus plus général et multiséculaire d'intégration politique des relations sociales par des agents (fonctionnaires ou hommes politiques pour la période contemporaine) qui agissant au nom de « l'État » rencontrent sur les marchés du pouvoir politique des actions individuelles ou collectives en direction des détenteurs de l'autorité politique légitime et échangent des biens publics contre des loyautés.

Les champs politiques sont donc des réseaux de relations concurrentielles pour la représentation et l'occupation des positions de pouvoir politique, donc pour le droit à l'action légitime au nom et avec les ressources (symboliques, bureaucratiques, fiscales, coercitives, etc.), du pouvoir politique (soit, dans le cas contemporain, de « l'État »).

La conquête du droit de représenter et, pour les mieux implantés, des positions de pouvoir ouvrant l'un des accès au droit légitime à l'action sur le marché des biens publics, s'effectue sur le marché politique lieu abstrait ou l'offre des biens politiques (discours, analyses, programmes, explications, vision du monde, doctrines, références, mémoire, rappels historiques, faveurs, subventions, interventions, engagements, promesses de politiques publiques), rencontre des consommateurs intéressés par les biens offerts et prêts à en payer le prix⁴⁷ sous la forme de vote, de soutiens financiers, de temps consacré à l'appropriation de ces biens

— la participation électorale soit plus régulière pour les élections municipales ou cantonales qu'elle ne l'est pour les élections législatives dans la mesure où elle est commandée par des intérêts sociaux indépendants de la conjoncture politique. Sur ces points, cf. Albert Mabileau, *Les élections locales*, art. cit., p. 41-5.

45. Pierre Bourdieu, « La représentation politique », art. cit., p. 12.

46. Sur ce point, cf. Michel Offerlé, *La mobilisation électorale en milieu urbain*. L'exemple de la France à la fin du XIX^e siècle, Communication pour le deuxième congrès de l'Association Française de Science Politique, p. 3.

47. Ce qui ne veut pas dire qu'il y a nécessairement demande.

(lecture des journaux, écoute des émissions spécialisées à la radio et à la télévision, discussion, participation aux réunions) ou à leur diffusion (par exemple par prosélytisme bénévole dans les relations interpersonnelles), sous la forme surtout de la constitution et de la manifestation d'une préférence politique voire d'un attachement aux biens proposés et d'une identification à ceux qui les proposent ⁴⁸.

Les champs politiques sont donc les structures d'offre des marchés politiques ou, si l'on veut, l'aspect proprement concurrentiel du fonctionnement des marchés politiques. Ce sont des systèmes de rapports de force et de relations de concurrence dans lesquels les entrepreneurs mettent en œuvre des capitaux et des stratégies pour se démarquer des entreprises rivales, s'implanter sur les marchés, conquérir les marchés ou un marché ou une part du marché, offrir de nouveaux produits, trouver des acheteurs, créer de nouveaux débouchés et fidéliser leur clientèle.

2) *L'échange de services politiques*

Les marchés politiques sont des relations d'échange de services symboliques d'un type particulier dans lesquelles l'offre de biens politiques trouve sa contrepartie dans l'adhésion.

L'appropriation des produits offerts par les entrepreneurs, ou, plus exactement, par le champ de concurrence, emporte acquiescement, c'est-à-dire acceptation et reprise des discours proposés, consentement et obéissance à la vision du monde de leurs producteurs, déférence à leur autorité et reconnaissance de leur droit de parler en faveur et à la place des consommateurs.

A travers l'échange, chaque consommateur trouve dans les biens qu'il s'approprie (ce qui ne veut pas dire que tous les consommateurs potentiels sont des consommateurs réels ni que les consommateurs réels s'approprient tous les biens ou tous les aspects des biens proposés par la ou les firmes qui ont leurs préférences) une justification de sa vision du monde et de sa position dans le monde et chaque producteur bénéficie du crédit accordé à ses produits, c'est-à-dire d'une croyance et d'une confiance dans la valeur de ce qu'il dit et d'un renouvellement de son droit de dire.

3) *Les croyances dans la valeur des enjeux*

Par rapport à beaucoup de jeux sociaux, le jeu politique présente au moins deux particularités.

48. Pour un exemple d'analyse des relations d'échange entre une entreprise politique, celle de Jacques Chaban-Delmas, et les groupes sociaux qu'elle représente et qui la soutiennent (milieux patronaux et catholiques), cf. Jacques Lagroye, *Société et Politique*. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, Paris, Pedone, 1973.

La première qui influe sur la croyance dans la valeur des enjeux c'est que le jeu se déroule sous les yeux de spectateurs qui n'ont pas nécessairement le sentiment d'être des spectateurs ou de simples figurants et qu'il affecte non seulement les joueurs mais aussi les spectateurs ou une partie d'entre eux. Si les enjeux politiques sont considérés comme importants bien que de manière très inégale selon les époques et selon les agents c'est qu'ils présentent de l'intérêt dans la mesure où ils affectent ou sont perçus comme affectant les intérêts, c'est-à-dire une part (variable) de ce qui importe non seulement aux joueurs mais aussi à une partie (variable) des spectateurs.

La deuxième particularité qui explique d'ailleurs que l'analogie du jeu puisse paraître sacrilège, c'est que la croyance dans la valeur des enjeux fait partie de la valeur des enjeux. Les vainqueurs du jeu politique sont en effet réputés (à tort ou à raison) pouvoir bouleverser les règles de tous les jeux (politiques mais aussi les jeux sociaux extérieurs à la compétition politique) dont toutes les chances de gain.

La croyance, probablement variable historiquement et socialement, dans la puissance du titulaire des positions de pouvoir entraîne cette conséquence que les joueurs et aussi les spectateurs ne peuvent se désintéresser de l'usage ultérieur de ces positions et que les intentions, les anticipations ou les soupçons quant à l'action potentielle des prétendants à l'exercice du pouvoir sont également un élément du jeu, donc un enjeu de la compétition.

4) *Crédit et nantissement*

Mais si l'échange politique repose sur le crédit accordé aux biens politiques présentés sur le marché, il implique également, comme toute opération de crédit, une remise du paiement dans le temps gagée sur la réputation de solvabilité du producteur.

Si l'échange politique est, dans une certaine mesure, un cas particulier de relation d'échange symbolique dans laquelle le service est à lui-même sa propre récompense puisque les services que l'on rend « par amour » sont des services que l'on ne fait pas payer⁴⁹, il reste que les agents des champs politiques sont condamnés à faire advenir ce qu'ils annoncent (ou la croyance dans la réalisation de ce qu'ils annoncent) sous peine de miner les fondements même du crédit qui leur est accordé.

A la fois coextensif à l'adhésion et différé dans le temps, le paiement n'est jamais annulé même si dans la logique de la dissonance cognitive, la croyance peut tout expliquer y compris son propre échec à se réaliser.

C'est, entre autres facteurs, parce que les entrepreneurs politiques peuvent mettre en application sur le marché du pouvoir politique le programme ou les propositions qu'ils sont parvenus à écouler sur le marché politique qu'ils se maintiennent durablement sur ce dernier

49. F.G. Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, P.U.F., 1971, pp. 57-58.

marché. On comprend alors l'importance que les partis ou les hommes politiques attachent à conquérir des positions de pouvoir périphérique pour faire la preuve de leur efficacité ou à se faire reconnaître comme « homme d'Etat » ou « parti de gouvernement ». On comprend également que les titulaires des positions de pouvoir opposent l'action dans les ministères au « ministère de la parole »⁵⁰ et qu'ils s'efforcent de faire valoir leur expérience d'hommes d'action (sur le marché du pouvoir politique central) pour discréditer les opposants réduits à n'intervenir que par la parole sur les marchés politiques.

Sous certains rapports, les marchés politiques sont donc des marchés virtuels, le lieu où se concluent les promesses de vente, mais ils restent dépendants du marché du pouvoir politique pour la réalisation définitive de la vente.

En politique « dire c'est faire »⁵¹, mais pour dire il faut faire (ou avoir fait, ou être reconnu comme appelé à le faire). Il ne suffit donc pas que les idées soient professées par des responsables politiques pour devenir des idées forces capables de s'imposer par la croyance⁵¹ : il faut aussi que ces idées soient (au moins partiellement) nanties par des réalisations ou des croyances dans les réalisations passées, actuelles ou à venir sur les champs du pouvoir politique.

S'il est vrai que « le capital politique est une forme de capital symbolique... fondé... sur les innombrables opérations de crédit par lesquelles les agents confèrent à une personne (ou à un objet) les pouvoirs mêmes qu'ils lui reconnaissent »⁵¹, il est vrai aussi que ce capital s'use lorsque ses détenteurs sont impuissants à accomplir ce qu'ils promettent ou lorsque l'écart apparaît trop grand entre ce qui était annoncé et ce qui est effectivement réalisé. Une entreprise politique peut susciter la croyance magique en la toute puissance de son action et par contrecoup la croyance dans le caractère miraculeux de l'efficacité de l'action politique lorsqu'elle annonce, par exemple, que la cohérence économique de son programme et la détermination de ses dirigeants permettront de résorber le chômage. Mais, dans la mesure où les intérêts des profanes sont en jeu, les résultats obtenus, perçus ou attribués aux représentants seront évalués en fonction des promesses et les programmes proposés sur le marché politique seront après *coup* mesurés à l'aune de leurs résultats. A.M. Hocart écrivait que « nous en savons trop sur les vents et la pluie pour attendre qu'un gouvernement les contrôle, mais que nous en savons malheureusement trop peu sur la nature humaine pour reconnaître les limites d'un gouvernement en matière de commerce et d'industrie »⁵². De fait, à l'instar des anciens égyptiens qui attendaient du pharaon qu'il fasse l'orge, la durée du jour, le « grand Nil » et les

50. Selon l'aphorisme lancé au cours d'un débat à la télévision par M. Valéry Giscard d'Estaing alors président de la République à M. François Mitterrand alors dirigeant de l'opposition.

51. Pierre Bourdieu, La représentation politique, *art. cit.*, p. 14.

52. A.M. Hocart, *Rois et courtisans*, Paris, Seuil, 1978, p. 216.

inondations⁵³, beaucoup de gouvernés acceptent l'idée, accréditée par les agents des champs politiques, que les gouvernants ont le pouvoir quasi-magique d'assurer la prospérité économique.

Mais cette croyance produit à son tour un effet de réalité⁵⁴ et de même que l'on n'obéit au chef traditionnel que dans la mesure où il respecte la tradition ou au chef charismatique que s'il parvient à renouveler les prodiges qui en font un personnage hors du commun, de même, les entrepreneurs ne peuvent maintenir leurs positions sur les marchés politiques que dans la mesure où ils réussissent ou parviennent à imposer la croyance dans leur réussite sur les marchés du pouvoir politique comme l'attestent par exemple les corrélations négatives entre les indices de popularité des gouvernants et les taux d'inflation ou (surtout) de chômage⁵⁵.

Comme toute forme de confiance et de crédit, l'autorité dispense du remboursement à court terme et donne ainsi aux gouvernants du temps et une marge de manœuvre pour réaliser leur programme ou se dispenser de le réaliser dans son intégralité.

De même, comme le dogmatisme en matière scientifique, les croyances politiques peuvent être immunisées contre les démentis de la réalité. À l'inverse, pour les fidèles, la présomption d'efficacité peut tenir lieu de preuve de l'efficacité et, dans cet univers miraculeux, les hommes politiques peuvent voir porter à leur crédit (ou se voir reprocher) des actions dont ils ne sont pas les auteurs ou des phénomènes hors de leur portée.

Mais le capital de confiance ne peut pas ne pas être entamé chez ceux dont les croyances sont les moins établies voire chez certains des plus dévots quand les résultats obtenus sont par trop éloignés de ceux qui étaient annoncés par les entrepreneurs ou escomptés par leurs clients sur le marché politique.

On ne comprendrait pas les phénomènes de thermidorisation des périodes révolutionnaires ou, plus modestement, les désenchantements qui suivent les « états de grâce », ni la vulnérabilité croissante depuis les

53. François Dumas, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 1965, notamment p. 129 et s.

54. Sur cette idée et cette expression, cf. Philippe Braud, *op. cit.*

55. Werner Pommerehne, Friedrich Schneider, Jean-Dominique Lafay, « Les interactions entre économie et politique : synthèse des analyses théoriques et empiriques », *Revue Economique*, vol. 32, n° 1, janvier 1981, pp. 110-162.

Les données reproduites dans cet article font apparaître l'effet propre des « facteurs politiques » (en fait les croyances dans l'autorité politique des représentants, constituées sur les marchés politiques) et des « facteurs économiques » en fait les croyances dans l'autorité politique des gouvernants, appréciées à travers les réalisations sur les marchés du pouvoir politique. On voit que contrairement aux orientations de l'école du choix public reprises par les auteurs de cet article, il n'y a pas d'efficacité intrinsèque des variables macroéconomiques sur les opinions des profanes mais que les propriétés des conjonctures économiques interviennent par la médiation des croyances constituées sur les divers marchés politiques et du pouvoir politique.

débuts de la « crise économique » en 1973 des gouvernements lors des élections générales, ou, à tout le moins, les cycles politiques comme cette « logique des élections intermédiaires »⁵⁶ qui veut que lors des élections sans enjeu de pouvoir central les partis au pouvoir enregistrent un recul sensible par rapport à l'élection qui a consacré leur succès, si l'on ne voyait que les adhésions politiques sont (aussi) fondées sur la réalisation ou la croyance dans la réalisation de ce qu'elles énoncent.

Attachés à leur parti et adhérant (inégalement) à ses propositions, les clients sur les marchés politiques sont habituellement (bien qu'inégalement) loyaux. Mais précisément parce qu'ils croient leurs représentants sur parole et prennent leurs discours (ou certains aspects de leurs discours) au sérieux, ils peuvent (ou certains d'entre eux peuvent), comme tout consommateur, faire jouer la concurrence et déplacer leurs loyautés, sortir du marché comme ces électeurs des partis majoritaires qui s'abstiennent lors des élections intermédiaires, ou donner de la voix (de manière spontanée ou organisée) pour signifier un désappointement qui est souvent à la mesure des espérances que les croyances constituées sur les marchés politiques avaient fait naître.

L'échange politique est bien une forme de crédit. Mais ici comme ailleurs on ne prête qu'aux riches, c'est-à-dire à ceux qui ont du capital et qui peuvent garantir leur solvabilité et si le prêteur diffère habituellement le remboursement et se contente pour le court terme de la confiance que lui inspire son débiteur il renonce rarement aux intérêts et au remboursement du prêt quand le moment est venu de rembourser, c'est-à-dire d'inscrire dans des politiques publiques ou de réitérer sur les marchés politiques les principes politiques auxquels il a adhéré et sur lesquels il a investi.

D) *Autorité politique et domination sociale*

Si les échanges sur le marché politique central gagés par les échanges sur le marché du pouvoir politique central peuvent contribuer à rendre compte de l'attention paradoxalement accordée aux activités politiques par des agents extérieurs à la compétition politique et dépossédés par la logique de son déroulement, ils ne peuvent expliquer la variation de cette attention selon les caractéristiques individuelles (notamment d'âge, de sexe, de position sociale ou de diplôme) des spectateurs profanes.

Force est alors de reconnaître l'existence d'intérêts sociaux antérieurs et extérieurs aux champs politiques qui viennent renforcer les relations qui s'instaurent entre les entreprises politiques et leur clientèle sur les divers marchés.

Car les croyances politiques sont une expérience collective. C'est par

⁵⁶ Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *art. cit.*, pp. 42-70.

exemple au sein du réseau des interactions constitutives des groupes primaires que se réactivent les dispositions à voter en même temps que les orientations de vote.

Avant d'être une manifestation des échanges qui s'instaurent sur les marchés politiques, le vote (aussi bien le fait que la manière de voter) est donc l'occasion de manifester, de réactiver et de reproduire les diverses solidarités qui définissent l'identité sociale de chaque électeur. Mais, au sein des groupes primaires, les dispositions à voter et, plus généralement, le degré d'investissement dans les affaires politiques, varient avec l'autorité que certains se reconnaissent et se voient reconnaître du fait de leur sexe, de leur âge, de leurs diplômes, de leur position sociale ou de leur activité militante.

L'autorité, écrit Durkheim, « réside dans la croyance ». « C'est un caractère dont un être... se trouve investi par rapport à des individus déterminés et par cela seul qu'il est considéré par ces derniers [et du même coup qu'il se considère] comme doué de pouvoirs supérieurs à ceux qu'ils s'attribuent d'eux-mêmes », c'est « l'ascendant qu'exerce sur nous toute puissance morale que nous reconnaissons comme supérieure à nous »⁵⁷.

L'autorité politique est donc un ascendant particulier reconnu et exercé dans le domaine politique, « le sentiment plus ou moins vif d'être compétent, c'est-à-dire socialement reconnu comme habilité, légitimé à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours »⁵⁸.

Or, tout indique que le fait de faire autorité en politique est un cas particulier des principes qui structure la division du travail au sein des groupes primaires.

Ainsi, les interactions dans lesquelles les individus engagent une « discussion politique » obéissent-elles à un double principe : 1) de proximité (qui veut que l'on discute politique avec son semblable sous le rapport de l'âge ou de la position sociale), et 2) d'autorité (les plus jeunes, les femmes, les titulaires des positions sociales basses s'adressent plus volontiers à leurs aînés, aux hommes ou aux agents de position plus élevée que les seconds ne s'adressent aux premiers)⁵⁹. On voit alors que l'exercice du droit statutaire à donner son opinion (dans une réunion familiale ou amicale, quand on est sollicité par un institut de sondage ou au moment de voter) est aussi une manière d'affirmer son statut social.

L'investissement dans les affaires politiques n'est donc pas seulement une manifestation de la parole autorisée mais aussi des relations sociales qui la fondent, une manière de souligner aux yeux des autres et à ses

57. Emile Durkheim, *L'éducation morale*, Paris, P.U.F., 1963, p. 74 et 25.

58. Pierre Bourdieu, « Question de politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 16, septembre 1977, p. 56.

59. Bernard R. Berelson, Paul F. Lazarsfeld, William N. McPhee, *Voting*, Chicago, The University of Chicago Press, 6^e éd., 1968, p. 105.

propres yeux l'autorité politique dont on se trouve investi et, au-delà, l'autorité sociale qui l'institue.

Plus élevé chez les hommes que chez les femmes, augmentant avec l'âge (pour redécroître chez les plus âgés), la position sociale, le capital culturel ou l'appartenance à des organisations et mouvements sociaux, l'intérêt pour la politique présuppose l'existence d'un intérêt social à affirmer sa propre suprématie dans les diverses hiérarchies fondées sur l'âge, le sexe, la classe sociale, le capital culturel ou le capital social collectif.

Mais cette variation de la politisation avec les caractéristiques sociales individuelles des agents peut s'actualiser à des niveaux variables selon le contenu et les modalités des transactions qui s'établissent sur les marchés politiques et du pouvoir politique.

E) *La disposition à l'investissement*

Niveau variable tout d'abord selon la disposition à politiser le monde social comme élément d'une disposition plus générale à la critique sociale.

On ne comprendrait pas en effet que les électeurs communistes pourtant, en moyenne, moins scolarisés et d'origine plus populaire, soient aussi plus politisés si l'on ne voyait, d'une part qu'ils sont aussi plus encadrés (cf. *infra*) et, d'autre part, comme le signalent Guy Michelat et Michel Simon, que « leur » conception du monde (en fait variable et inégalement organisée) conduit beaucoup d'entre eux (mais inégalement) à valoriser l'univers politique et à adhérer à une vision égalitariste entraînant chez certains le sentiment de n'être pas moins légitimés que d'autres à opiner sur des sujets politiques⁶⁰.

Au contraire, beaucoup de catholiques déclarés, même de position sociale plus élevée, adhèrent (probablement de manière variable) à un système consensuel et hiérarchique, centré sur des valeurs éthiques, la personne, la famille et le travail et comportant condamnation de la politique, des idéologies et des partis⁶¹.

F) *L'encadrement de la clientèle*

De plus, chaque entreprise rencontre sur les marchés politiques, des difficultés variables à mobiliser sa clientèle du fait des caractéristiques

60. Guy Michelat et Michel Simon, « Les 'sans réponse' aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *L'Année Sociologique*, 1982, 32, p. 96.

61. *Art. cit.*, p. 106. On notera par exemple que l'âge du « premier intérêt pour la politique » ou de « la première activité politique » est beaucoup plus bas, en moyenne, pour les députés communistes ou socialistes que pour les députés des partis conservateurs. Cf. Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ysmal, *Le député français*, op. cit., p. 125 et s.

(notamment socio-culturelles) qu'elle présente et va donc devoir produire un travail de mobilisation inversement proportionnel à la distance sociale qui sépare cette clientèle des champs politiques et, principalement, du champ politique central.

1) *Les contraintes de la mobilisation*

Plus un parti s'appuie sur une clientèle populaire culturellement défavorisée plus il cherche à l'encadrer totalement⁶². Les partis populaires vont ainsi chercher (bien qu'inégalement selon les pays) à multiplier les organisations satellites (éventuellement diversifiées socialement en direction des ouvriers, des agriculteurs, des petits commerçants, des cadres, des étudiants, des intellectuels) comme les syndicats, les organisations de jeunesse, les organisations féminines, les associations *ad hoc* pour la paix, le désarmement, l'entraide internationale, la formation ou le soutien d'un gouvernement, les entreprises d'édition, de loisirs, les municipalités, les comités d'entreprises, etc. Ces partis vont chercher également à solliciter leur clientèle de mille manières à travers les manifestations, les réunions publiques, les pétitions, les souscriptions, les distributions de tracts, la vente des journaux, le porte à porte, la présence sur les lieux de rassemblement (marchés, bouches de métro, entrée des usines), les rencontres amicales avec les militants, les fêtes, l'affichage, les campagnes de protestation contre les adversaires, les campagnes de soutien au parti, à ses élus, à ses municipalités, les grèves, les relations de clientèle, etc. Ainsi se trouvent réactivés de manière soutenue, renouvelée et multiforme les liens (d'échange et d'identification) qui s'établissent sur les marchés politiques.

Ce travail d'encadrement revient à doter, de façon variable selon les positions sociales individuelles, la partie de la clientèle la plus intégrée dans les réseaux de mobilisation (soit une fraction plus large que les seuls adhérents ou même « sympathisants ») de diverses ressources d'information, de relations et d'autorité, donc d'une forme spécifique de capital, le capital social collectif⁶³, susceptible de compenser les divers handicaps

62. On voit que le caractère rationnel ou irrationnel du temps consacré par les professionnels de la politique aux activités d'un parti relativement à l'achat des services de spécialistes qualifiés du marketing politique et à l'engagement de mercenaires rémunérés à la tâche ne peut pas être apprécié abstraitement, c'est-à-dire sans prendre en considération les caractéristiques sociales des hommes politiques, de leur clientèle et de leurs partisans et les contraintes sociales de la mobilisation que ces caractéristiques induisent. Sur ce problème, cf. Léon D. Epstein, *Political parties in Western Democracies*, New York, Praeger, 1967, notamment p. 233 et s.

63. Analysant la genèse du parti social démocrate allemand, Roberto Michels a remarqué que ce parti regroupait surtout des ouvriers qualifiés généralement syndiqués. Il note également que l'appartenance à des organisations (parti ou syndicat) est un facteur de différenciation, de hiérarchisation et d'opposition au sein de la classe ouvrière. Ces analyses suggèrent que l'appartenance à une organisation est un bien rare dont l'appropriation est l'enjeu de luttes, donc une espèce particulière de capital produisant des profits spécifiques. Ce privilège des organisés relativement aux inorganisés est d'ailleurs l'un des éléments

sociaux qu'elle subit et de contribuer à générer une disposition à la politisation et à l'action politique supérieure à celle d'agents plus favorisés socialement mais moins encadrés politiquement. Si les personnes qui déclarent se situer à gauche, voter pour le parti communiste ou, moins nettement, pour la gauche non communiste, se caractérisent par le plus faible pourcentage de « sans réponse » aux « questions politiques » quand on contrôle le niveau d'études, le sexe ou le lieu de résidence⁶⁴, c'est bien que l'attention accordée à l'univers politique varie d'une part avec les conceptions conservatrices ou critiques, dépolitisantes ou politisantes des agents et, d'autre part, avec l'intensité des relations qui s'établissent entre les entreprises politiques et leur clientèle.

2) *Les stratégies de politisation*

On aurait tort toutefois d'attribuer (ou d'attribuer exclusivement) le caractère politisant ou dépolitisant du discours proposé par les professionnels à une propriété substantielle de leur idéologie. Car la politisation de la vision du monde proposée par les entreprises politiques est d'abord fonction de leur position dans les rapports de forces politiques, c'est-à-dire de leur intérêt à conserver ou à subvertir un état particulier d'un champ politique et cette stratégie des entreprises se trouve elle-même en affinité avec les sentiments que les consommateurs sur le marché correspondant entretiennent à l'égard de ces rapports de forces.

Ainsi, le renouveau d'activité depuis 1981 en France des partis conservateurs et la mobilisation de leur électorat, sont inséparables de l'accès des partis socialiste et communiste aux positions de direction de l'État, des transformations introduites par la gauche et de l'exaspération de certains agents en position de domination globale ou, plus souvent, locale (cadres, contremaîtres, employés dans leur relation avec des ouvriers, ouvriers qualifiés par rapport à des ouvriers immigrés non qualifiés) devant des réformes (ou simplement la présence des dirigeants des partis de gauche à la direction de l'État) qu'ils perçoivent comme une remise en question de leur pouvoir ou de leur position.

De même, outre les profits spécifiques que leurs producteurs peuvent en retirer sur les marchés culturels, politiques, administratifs ou scientifiques, le regain de faveur des discours néo-libéraux depuis quelques années, est inséparable de la position critique (au double sens) de certains groupes d'agents dont les intérêts sont liés au libre jeu du marché des biens et des services et qui voient leur pouvoir remis en question par la croissance du nombre, des ressources et des interventions des agents agissant au nom de l'État.

d'explication implicitement avancés par Michels pour rendre compte du caractère « conservateur » des partis ouvriers, cf. Robert Michels, *Les partis politiques*, Paris, Flammarion, 1971, notamment p. 209-214.

64. Guy Michelat, Michel Simon, *art. cit.*, p. 92. On retrouverait probablement des relations analogues (mais pas identiques du fait du moindre encadrement par les partis) pour les agents se situant à l'extrême droite.

La politisation, comme l'action collective, a partie liée avec la protestation. Les agents comme les partis en position dominante ont intérêt au silence et à l'inactivité. Il leur suffit de laisser jouer les rapports de forces en leur faveur, donc de laisser dire et laisser faire au moins jusqu'au moment où l'activité de l'adversaire menace les rapports de force établis. Le titulaire des positions de pouvoir s'accommode de l'implicite ; pour lui le pouvoir va de soi. Le dominé, au moins quand il en a les possibilités, remet en question ce qui ne va pas de soi et recherche l'explicitation. L'activité militante est traditionnellement associée par la science politique⁶⁵ aux caractéristiques intrinsèques de l'idéologie, de l'organisation et de la clientèle sociale des partis de masses. Le regain de militantisme des partis conservateurs depuis 1981 (réunions publiques, présence sur les marchés, distributions de tracts, collages d'affiches, stratégie offensive des journaux d'opposition) montre que l'activisme est aussi fonction de la position (d'opposants) occupée dans les rapports de forces politiques.

On a d'ailleurs pu constater à l'occasion des élections municipales de 1983 une esquisse d'inversion des stratégies rituellement mises en œuvre lors des élections « locales ».

Alors que les partis de gauche dans l'opposition insistaient sur l'aspect « politique » des scrutins en réponse aux arguments sur le caractère « local », « administratif » et « apolitique » de la consultation mis en avant par les partis conservateurs au pouvoir, on a pu assister à une euphémisation des positions traditionnelles de la gauche voire, dans certains cas, à une reprise des thèmes dépolitisant alors que les partis conservateurs désormais dans l'opposition, retrouvant parfois mot pour mot les arguments classiques de leurs adversaires, poussaient à la « politisation » des élections.

Si les élections municipales de 1983 se sont vues, plus que par le passé, attribuer des significations politiques⁶⁶ c'est, entre autres choses, parce qu'en sus de la tendance ancienne d'une partie des électeurs des partis de gauche à les considérer comme politiques, est intervenue une modification de la perception de l'univers politique par certains électeurs des partis d'opposition adhérant en cela à la stratégie de politisation de leurs représentants. Comme toujours dans des cas semblables, la disposition à la politisation des entreprises dominées dans un champ politique a rencontré sur le marché politique correspondant la disposition à la politisation et à la critique de leurs clients traditionnels ou d'occasion.

On voit à travers ces exemples que l'attention accordée au jeu politique par les agents extérieurs au champ sur lequel il se pratique et, plus généralement, l'interférence d'intérêts externes dans le jeu vont dépendre des

65. En ce sens, Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1951.

66. 73 % des personnes interrogées à la fin du mois de décembre 1982 considèrent que les prochaines élections municipales seront avant tout des élections politiques. Sur ce point, cf. Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *art. cit.*, p. 46.

significations que les consommateurs sont susceptibles d'attacher aux biens politiques offerts sur le marché correspondant.

G) *Le degré de réalité des enjeux*

1) *Compétence et déchiffrement*

Cette attention est d'abord commandée par l'aptitude, la disposition et l'intérêt à déchiffrer les significations politiques que les praticiens assignent au jeu et varie avec la compétence et, conséquemment, les propriétés (d'âge, de sexe, de diplôme, de position sociale, de capital social collectif, d'orientation idéologique) des spectateurs ⁶⁷.

Mais cette attention est encore doublement liée à la manière dont les enjeux politiques vont se constituer sur un champ politique donné.

2) *Polarisation des oppositions et visibilité des enjeux*

Elle dépend tout d'abord du degré auquel les prises de position des agents d'un champ politique seront contrastées et différenciées, donc du degré d'acuité et de polarisation des oppositions constitutives du champ ⁶⁸.

3) *Enjeux politiques et préoccupations sociales*

Elle est également liée au degré de réalité des enjeux du champ politique, c'est-à-dire au degré auquel les enjeux politiques affectent les préoccupations personnelles effectives des agents sociaux ⁶⁹.

Variable selon le degré de différenciation des champs politiques (cf. *supra*), selon les conjonctures économique, sociale, internationale, externe, la réalité des enjeux dépend aussi de la stratégie des agents des champs politiques (différenciés).

Plus les oppositions internes à un champ politique différencié sont articulées sur des enjeux externes, plus les agents sociaux sont susceptibles (bien que de manière toujours variable selon leur niveau de compétence politique) de donner un sens (ce qui ne veut pas nécessairement dire un sens politique) aux événements politiques. Lorsque les professionnels de

67. Sur ce point, cf. *Le cens caché, op. cit.*

68. Il a par exemple été remarqué que jusqu'en 1960, ce sont des candidats « modérés » qui représentent les deux principaux partis américains et qu'à partir de 1964 on voit apparaître des prétendants à l'exercice du pouvoir présidentiel plus nettement libéraux ou conservateurs (sauf en 1976). Cette transformation du champ politique central aux États-Unis apparaît significativement liée à la politisation et à l'élévation de la compétence politique récemment observée aux États-Unis. Sur ce point, cf. Norman H. Nie, Sidney Verba, John R. Petrocik, *The changing American voter*, Cambridge Harvard University Press, 2^e éd. 1979 ; cf. aussi Warren E. Miller, Teresa Livitin, *Leadership and Change. Presidential elections from 1952 to 1976*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1976.

69. Sur ce point, cf. Daniel Gaxie, « Mort et résurrection du paradigme de Michigan », *Revue Française de Science Politique*, 32, n° 2, avril 1982, pp. 251-269.

la politique s'affrontent sur des enjeux spécifiques au champ politique central (qu'il s'agisse de la réforme des modes de scrutin, des controverses constitutionnelles, de la confection des listes de candidats, de la censure des députés de l'opposition, des relations entre les partis, des « petites phrases » assassines, de la tactique parlementaire, et plus généralement de tout ce qui alimente les rubriques « politiques » des journaux), la compétition politique apparaît nécessairement lointaine à beaucoup et n'intéresse, à la limite, que ceux qui interviennent dans le jeu politique (hommes politiques, journalistes, militants, spécialistes des sondages et de la science politique, professionnels de la représentation) même si les aspects pittoresques ou ludiques des situations peuvent un moment retenir l'attention distraite d'autres agents ⁷⁰.

A l'inverse, plus les enjeux politiques sont familiers (retraite, temps de travail, hausse des prix, niveau de vie), intensément vécus (chômage, immigration, école privée, prix agricoles pour les agents directement concernés) ou dramatiques (situation de guerre, terrorisme, disparition d'un chef d'Etat, peine de mort) plus l'attention accordée aux débats politiques, l'aptitude à repérer les oppositions et à produire une opinion seront développées ⁷¹.

On sait par exemple que si l'aptitude à produire une opinion ou, à tout le moins, une réponse, à propos des questions politiques des situations d'enquête varie avec la compétence politique des personnes interrogées, elle dépend aussi du contenu de la question notamment (mais pas seulement) de son degré de réalité.

Une fois contrôlées les variables qui affectent la disposition à produire du discours sur des objets « politiques » (âge, sexe, scolarisation, position sociale, orientation idéologique, capital social collectif) on constate encore que l'aptitude à répondre à une question d'opinion sera d'autant plus faible que la question fait référence à des problèmes abstraits et idéologiques (nationalisations, autogestion, participation, intervention de l'Etat) et qu'elle aura au contraire tendance à s'élever pour tout ce qui touche aux préoccupations des agents sociaux.

Pour des questions de ce type, l'absence de réponse est rare et ne varie guère avec les caractéristiques individuelles des personnes interrogées, signe qu'elles se sentent au moins autorisées à y répondre (ce qui

70. On voit que plus que la réponse ou l'absence de réponse aux questions des instituts de sondage, c'est le degré d'investissement dans la réponse, c'est-à-dire le degré auquel les personnes sont concernées par la réponse qu'elles produisent qu'il faudrait prendre en compte pour mesurer le niveau de compétence politique des agents sociaux.

71. Le degré de réalité ne dépend donc pas seulement du degré de quotidienneté. Les questions qui s'adressent à l'expérience quotidienne mais aussi « celles qui mettent en jeu des connaissances certaines sur l'univers politique » peuvent donc entraîner un faible pourcentage de sans réponse éventuellement « en dépit du caractère très « politiste » de l'énoncé ». Le pourcentage de « sans réponse » est d'ailleurs ambigu car il dépend du degré de réalité mais aussi du degré d'accessibilité de la question par exemple du fait des possibilités de retraduction qu'elle autorise.

Sur ce point, cf. G. Michelat et M. Simon, *art. cit.*, p. 111.

ne veut pas dire qu'elles y répondent politiquement). Alors que le pourcentage de « sans opinion » varie en raison inverse de la position sociale, les agriculteurs pour les questions touchant à la politique agricole commune de la C.E.E. ou les ouvriers à propos de la grève ou du rôle des syndicats se caractérisent par un taux de « sans réponse » assez faible relativement.

De même, alors que la participation électorale (pour les élections en relation avec le champ politique central) s'accroît, grosso modo, avec la position dans la hiérarchie sociale, l'abstentionnisme déclaré était, pour l'élection « européenne » de juin 1979, minimum pour les agriculteurs⁷² familiarisés avec les mécanismes pourtant complexes de la C.E.E. à travers l'imbrication de leurs préoccupations spécifiques et des décisions de la politique agricole commune.

L'attention accordée aux événements politiques comme la réception (même partielle ou « travaillée ») des messages politiques est donc pour une part suspendue à la possibilité d'établir un lien entre les intérêts des agents sociaux et l'activité politique des professionnels.

Même les agents les plus éloignés du champ politique central disposent d'une conscience de leurs intérêts immédiats et d'un sens pratique minimum leur permettant d'évaluer certaines situations politiques à partir de leur expérience sociale.

Si, par exemple, la révolution de 1848 a « trouvé des échos partout en France jusque dans les lieux les plus reculés » alors que « la population, à l'exception de sa partie éclairée, est indifférente aux luttes politiques, « la paysannerie ne se sent pas impliquée dans la collectivité nationale », « ce qui se passe à Paris apparaît vague et lointain », « la République et la Constitution sont des abstractions difficiles », « les défenseurs de la République sont mal connus » puisque l'on parle dans les campagnes de « La Martine » et du « Duc Rollin »⁷³, c'est que des connexions concrètes sont établies par certains paysans entre ce qui se passe à Paris et leurs propres ressentiments.

Ces paysans ne prêtent l'oreille à la politique, poursuit Eugen Weber, que quand les choses affectent directement leurs propres vies (réorganisation des armées, coût des exemptions du service militaire, rétablissement du permis de chasse, impôts, crainte du rétablissement des corvées ou des dimes).

On conçoit alors que proclamée dans l'enthousiasme en février 1848, la seconde République (« la république sans impôt ») provoquât des réactions de fureur quand des impôts supplémentaires furent décidés.

72. *Nouvel Observateur*, n° 767, 23-29 juillet 1979, p. 29.

73. Sur tous ces exemples, cf. Eugen Weber, *La fin des terroirs*. La modernisation de la France rurale 1870-1914, Paris, Fayard, 1983, notamment le chapitre 15 et aussi « The second republics, politics and the peasant, *French Historical Studies*, vol. XI, n° 4, Fall 1980, pp. 521-550.

4) *L'intégration politique*

La réalité des enjeux politiques varie par ailleurs historiquement avec l'intégration politique des relations sociales et tend à s'accroître avec l'élargissement du marché du pouvoir politique.

En effet, la multiplication des occasions de relations entre la population et les agents de l'Etat ou, mieux, l'augmentation du nombre des intervenants et des transactions sur les marchés du pouvoir politique ne peut que développer l'attention accordée par les agents sociaux aux champs du pouvoir politique (central ou périphériques), donc aux champs politiques qui en commandent l'un des accès. Plus le volume des biens publics offerts, le nombre et le domaine des interventions des agents de l'Etat s'accroissent, plus les intérêts des agents sociaux se trouvent affectés par les mécanismes politiques, donc politisés.

Suzanne Berger a par exemple montré comment les organisations paysannes ont été constituées et, avec elles, comment une partie de la paysannerie s'est trouvée mobilisée et politisée au fur et à mesure de l'intervention des agents du ministère de l'agriculture dans les divers aspects de l'activité de la profession ⁷⁴.

Plus les divers aspects de la vie quotidienne dépendent des décisions publiques, plus les enjeux sociaux « transitent » par les champs et les marchés du pouvoir politique et sont ainsi susceptibles, dans la mesure où ils sont repris par des entrepreneurs politiques, de structurer la compétition politique en fonction de préoccupations à la fois vécues et reliées à des situations politiques par les agents sociaux.

« La généralisation d'attitudes fondées sur l'existence de liens entre l'autorité politique nationale et les événements de la vie privée » (c'est-à-dire le développement des transactions sur le marché du pouvoir politique central) favorise ainsi l'apparition « d'une problématique politique commune » et, plus généralement, l'intégration politique, donc la politisation des relations sociales ⁷⁵.

H) *L'intervention des spectateurs dans le jeu*

Mais plus les enjeux politiques concernent directement les agents sociaux, plus la probabilité s'accroît également que ces derniers interfèrent voire interviennent de leur propre chef et pour leur propre compte sur les champs du pouvoir politique et sur les champs politiques.

1) *Les opinions autonomes*

Ainsi, plus les agents sociaux sont concernés par un enjeu politique, plus ils sont susceptibles de se prononcer en fonction de leurs intérêts

⁷⁴. Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique*, Paris, Seuil, 1975.

⁷⁵. *Op. cit.*, p. 64. Dans le même sens, cf. Charles Tilly, *La Vendée, op. cit.*

sociaux donc, dans certains cas, indépendamment des prises de position des agents des champs politiques. Beaucoup d'électeurs des partis conservateurs sont par exemple plus favorables à la réduction du temps de travail ou à l'abaissement de l'âge du droit à la retraite que leurs représentants politiques.

L'existence d'enjeux politiques articulés sur les enjeux sociaux les plus marquants est probablement l'une des rares occasions où les mandataires politiques doivent parfois — quoiqu'il leur en coûte ou quoi qu'il puisse en coûter à d'autres segments de leur clientèle — porter la parole de leurs mandants et suivre plutôt que précéder leurs volontés comme dans les cas où les projets de loi à caractère « social » sont adoptés à l'unanimité non sans réticences si l'on en juge par les attendus, artificiellement si l'on considère les rapports de force politiques mais très (socio)-logiquement si l'on prend en considération les rapports des forces sociales intéressées.

2) *La perte de la maîtrise du jeu*

L'existence d'opinions constituées de manière autonome sur des enjeux sociaux/politiques vécus est donc susceptible, au moins exceptionnellement, de structurer la compétition politique et d'ôter aux agents des champs politiques différenciés une partie de la maîtrise du jeu qu'ils parviennent habituellement et ordinairement à contrôler. C'est le cas lorsque, souvent dans des situations de crise, des agents ou des groupes d'agents extérieurs à la compétition parviennent à imposer leur propre problématique au champ politique central comme l'atteste l'irruption des thèmes de la pluridisciplinarité, de la cogestion et de l'autonomie des universités dans le débat politique en 1968.

C'est le cas encore lorsque les partis doivent travailler leurs prises de position (par exemple sur l'immigration ou l'entrée de pays de la péninsule ibérique dans la C.E.E.) pour les rendre compatibles d'une part avec leurs autres prises de position et, d'autre part, avec les attentes autonomes de certains secteurs de leur clientèle.

Assez comparable est d'ailleurs la situation des partis au pouvoir qui, intervenant à la fois sur le marché politique et sur le marché du pouvoir politique correspondant sont soumis au double réseau des contraintes internes (contraintes de concurrence sur les champs politiques et du pouvoir politique) mais aussi externes (attentes des consommateurs sur les deux marchés). On peut alors comprendre — sans recourir à la dénonciation éthique de la tendance réputée naturelle des hommes politiques à trahir, une fois parvenus au pouvoir, les causes qu'ils défendaient — que les politiques effectivement menées (c'est-à-dire les interventions sur un marché du pouvoir politique) s'écartent si souvent des engagements électoraux (c'est-à-dire des interventions sur le marché politique correspondant).

La maîtrise de la production des prises de position échappent encore, au moins partiellement, aux producteurs dans les conjonctures où la structuration de l'offre des produits politiques laisse certaines opinions ou atten-

tes externes en jachère, donc certains créneaux du marché inoccupés. Des entreprises (créées à cet effet ou, jusque-là marginales) peuvent alors procéder à l'accumulation initiale de leur capital politique et tenter de pénétrer sur le marché (cas historique des partis ouvriers ou, plus récemment, du poujadisme, des mouvements régionaliste ou écologiste ou encore de l'extrême droite avec la question de l'immigration). Dans ces situations, certains partis installés peuvent être poussés à radicaliser leurs positions sur un enjeu donné sous peine de perdre la clientèle des électeurs ou des militants les plus radicalisés mais au risque également de perdre d'autres segments moins radicalisés de leur clientèle si la radicalisation est poussée trop loin.

Les prétendants à l'implantation sur le marché visant, au moins dans un premier temps, une clientèle spécifique et une part limitée du marché et pouvant de ce fait se désintéresser des autres consommateurs sont alors placés en situation de force.

En réponse, la stratégie des entreprises établies va consister soit à abandonner la part du marché la moins rentable aux nouveaux entrants qui réussiront alors leur percée soit à jouer de la segmentation du marché pour adopter des positions radicales sur certains marchés locaux (géographiquement ou socialement) pour s'aligner sur les *demandes*⁷⁶ externes et des positions plus modérées sur le marché central ou sur d'autres marchés locaux, quitte à s'accommoder pour un temps des contradictions ou, pour les dirigeants nationaux à désavouer ou à ne pas approuver les dirigeants locaux ou à se retrancher derrière les principes de démocratie interne et d'autonomie des organisations de base⁷⁷.

Même si, le plus souvent, ces opinions externes n'acquiescent une force politique que dans la mesure où elles sont reprises par des entreprises politiques (établies ou marginales), il arrive qu'elles obligent les agents d'un champ politique à redéfinir leurs positions par la seule menace qu'elles font peser sur les rapports de forces politiques établis⁷⁸. Dans tous ces cas, la maîtrise de l'émergence comme de la formulation de ces opinions échappent aux professionnels de la parole politique.

On voit à travers ces circonstances où le jeu se dérègle ou se restructure que la production des prises de position politiques ne dépend pas toujours ou uniquement « du système des prises de position concurrentiellement proposées par l'ensemble des partis antagonistes, c'est-à-dire de la problématique politique comme champ de possibilités stratégiques objectivement offertes au choix des agents sous la forme des positions effective-

76. On voit que ce n'est que dans le cas où les consommateurs produisent leurs opinions ou interviennent politiquement de manière autonome que l'on peut, en toute rigueur, parler d'une demande.

77. Comme le montre, par exemple, les interventions récentes de certains membres du parti socialiste sur les questions des centrales nucléaires ou de la sidérurgie ou celles des membres du R.P.R. sur l'immigration.

78. Il semble que le mouvement de rejet du projet tendant à octroyer le droit de vote aux immigrés pour les élections locales soit *apparu*, au cours de l'été 1981 en l'absence de prises de position sur ce sujet. Ce n'est que dans un second temps que les partis s'en sont fait l'écho.

ment occupées et des prises de position effectivement proposées dans le champ »⁷⁹.

L'effet de censure de la problématique politique instituée définissant ce qui est pensable et impensable⁸⁰ n'est donc jamais absolu notamment dans les périodes de crise ou lorsque certains agents ne se reconnaissent pas dans les discours offerts sur le marché à propos des enjeux auxquels ils sont particulièrement intéressés. Cet effet de censure n'intervient en réalité que dans la limite de la délégation tacite accordée aux agents des champs politiques différenciés, délégation qui est aussi, dans certains cas, retenue, donc susceptible d'être reprise lorsque les intérêts vitaux des profanes sont en jeu et que ces profanes se sentent en droit de contrôler leurs représentants.

Si les agents des champs politiques différenciés revendiquent, généralement avec succès, le monopole des problématiques politiques légitimes, il est des cas où la remise en cause de cette prétention voire sa contestation active⁸¹ est assez forte pour restructurer ou même casser le jeu.

3) *L'intervention autonome*

L'articulation d'enjeux externes aux enjeux politiques centraux est une condition nécessaire pour que les plus démunis politiquement accordent aux luttes internes au champ politique central une attention qui a d'ailleurs toutes les chances d'être sélectivement limitée à leurs aspects sociaux externes ou à ceux que ces spectateurs occasionnels peuvent leur assigner.

Cette articulation entre les enjeux politiques spécifiques et les enjeux externes est généralement assurée par les entrepreneurs en quête de débouchés sur un marché politique comme ce médecin de Largentière, candidat à l'élection qui annonce qu'avec la seconde République « les pauvres ne paieront pratiquement pas d'impôts » et « les riches ne mangeront que des pommes de terre ».

Mais, au moins dans les conjonctures mobilisées, et, peut-être, au-delà, les agents sociaux les plus indifférents aux luttes politiques des spécialistes sont en mesure d'assurer par eux-mêmes l'articulation comme cette procession qui célèbre la proclamation de la seconde République en mettant à sac des bureaux de l'octroi puis de la perception principale de Draguignan, ce comité qui proclamant la République à Avignon commence par abolir les droits de péage et les taxes sur le vin ou ces paysans qui refusent de payer les dettes et les impôts dès que la victoire électorale « des rouges » est connue.

Les agents sociaux jouent donc parfois avec les logiques hétéronomes d'un champ politique soit en prenant au sérieux les oppositions internes

79. La représentation politique, *art. cit.*, p. 9.

80. *Art. cit.*, p. 4.

81. Cf. par exemple les analyses sur la crise du système des partis aux Etats-Unis.

et en rappelant les agents du champ à leurs engagements de défendre les intérêts externes, soit en tentant, telles les organisations de consommateurs, d'imposer aux entrepreneurs une définition des produits qu'ils proposent sur le marché⁸² soit, de façon généralement éphémère en court-circuitant les marchés politiques ou du pouvoir politique⁸³.

Jouant de la destructuration (provisoire) du jeu politique, certains paysans assignaient par exemple des objectifs autonomes aux processus insurrectionnels de la période 1848-1851, qu'il s'agisse de leur ressentiment traditionnel contre les riches, les citoyens, les usuriers ou les acheteurs de terre, du poids de l'impôt, des droits de pâture et d'usage des forêts, de l'hostilité des braconniers aux gendarmes, de leurs dettes, des vengeances personnelles ou communales ou des haines locales⁸⁴.

Malgré leur synchronisation apparente avec la conjoncture politique centrale, les mouvements sociaux de la période 1848-1951 sont en réalité déphasés⁸⁵.

Ainsi, « le soulèvement à Clamecy en décembre 1851 a peu de rapport avec le coup d'État mais beaucoup avec les griefs des bûcherons dont l'agitation, les grèves et les troubles avec les marchands de bois locaux remontaient à plus de deux siècles »⁸⁶. Il est donc douteux que les paysans se soulèvent pour défendre la République ou la Constitution et ce qui se passe localement a peu de rapport avec les événements parisiens.

Supprimer les impôts, manger et boire aux frais des riches, éventuellement à leur table, détruire les signes de richesse comme les girouettes sur les toits (à Thiers le cri de guerre est « mort aux riches », à Carcassonne « jouons aux boules avec les têtes des riches »)⁸⁷, tels sont parfois les enjeux assignés à la mobilisation par les participants.

Il faudrait s'interroger sur les circonstances dans lesquelles la maîtrise du jeu politique échappe au champ sur lequel il se pratique et sur les conditions qui favorisent l'intervention autonome des profanes (scolarisation, position sociale, organisation, articulation des enjeux politiques internes et des enjeux externes) et formes de cette intervention (degré

82. A l'instar des organisations qui, à l'occasion d'une élection, demandent aux candidats de prendre position sur les problèmes qui les préoccupent et d'inclure des engagements écrits dans leurs programmes électoraux.

83. Comme ces paysans qui tentent d'empêcher par la force l'importation des produits qui concurrencent leur propre production.

84. On pourrait de la même manière montrer comment certains étudiants, enseignants, artistes, médecins, architectes, etc., sont intervenus dans la situation politique de 1968 pour leur propre compte et ont utilisé les rapports de forces politiques qui s'établissaient alors pour imposer leurs propres objectifs.

85. On voit du même coup que dans les périodes de crise les agents utilisent la conjoncture politique pour leurs propres stratégies dans les champs sociaux sur lesquels ils interviennent et que la perte d'autonomie des champs n'est souvent qu'apparente même si le fait que les oppositions constitutives de ces champs prennent une forme politique n'est pas indifférent.

Sur ce point, cf. Michel Dobry, « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques », *Revue Française de Sociologie*, XXIV, 3, juillet-septembre 1983, pp. 395-420.

86. « The Second Republics, Politics and The Peasant », *art. cit.*, p. 547.

87. *La fin des terroirs*, *op. cit.*, p. 366 s. Les mouvements de la période 1851 ne sont évidemment pas réductibles à cette intervention autonome des paysans.

de monopolisation de la contrainte physique, degré d'intégration des marchés politiques, ressources politiques des profanes, degré et modalités de leur organisation).

On peut par exemple se demander si, du fait notamment de l'allongement de la scolarisation, la probabilité de voir remise en question la revendication par les agents des champs politiques différenciés du monopole de la production des problématiques politiques ne tend pas à s'accroître avec le nombre des agents et des groupements capables de produire des problématiques autonomes ou, à tout le moins, des synthèses autonomes des prises de position des partis comme la progression aux Etats-Unis du nombre des « indépendants », de l'instabilité du comportement électoral, du vote sur les enjeux en l'absence de considération partisane, ou, peut être pour partie, de l'abstentionnisme, semble le montrer ⁸⁸.

Jeu à la fois autonome et hétéronome, chaque champ politique différencié constitue des enjeux internes et externes inextricablement mêlés :

— Enjeux politiques spécifiques au champ avec l'accès légitime aux positions de pouvoir politique et la reconnaissance (par les joueurs et par les spectateurs) de la valeur des produits politiques et du droit de parler (sur les marchés politiques) et/ou de décider (sur les marchés du pouvoir politique) à la place des profanes ;

— Enjeux politiques expressifs à travers la confrontation, la circulation et la diffusion de visions du monde différenciellement ajustées aux divers segments des marchés, donc inégalement appropriables par les consommateurs ;

— Conquête à travers les marchés politiques d'un droit d'accès aux champs et aux marchés du pouvoir politique et imposition, symbolique sur les premiers, symbolique et « pratique » sur les seconds d'une prétention à l'action, donc de promesses, intentions ou perspectives d'action ;

— Existence du même coup d'enjeux externes

• intrinsèquement associés aux enjeux de pouvoir sur les champs et les marchés politiques indifférenciés,

• articulés sur les champs politiques différenciés par des entrepreneurs politiques cherchant à mobiliser des soutiens externes, à rationaliser et à occulter leurs intérêts propres dans le jeu,

• associés ou, plus rarement, assignés aux enjeux politiques — de manière parfois relativement autonome du travail d'articulation des entrepreneurs — par les consommateurs sur les divers marchés voire par des agents intervenant sur les champs politiques pour la promotion quasi-exclusive d'intérêts extérieurs à ces champs, soit de manière autonome, soit dans le cadre d'entreprises implantées ou cherchant à s'implanter sur le marché (à l'exemple des listes « professionnelles » des élections européennes ou des candidats placés sur les listes partisans en raison de leur représentativité professionnelle) ;

88. Sur toutes ces questions, cf. *The changing american voter*, *op. cit.*

— Enjeux antérieurs et extérieurs aux champs politiques qui se réactivent à l'occasion du jeu comme la reproduction des rapports de domination constitutifs de la division du travail entre les sexes, les générations ou les classes sociales à travers la reproduction des rapports d'autorité politique.

On mesure ainsi l'ampleur et la force (cependant toujours variable selon les agents, les conjonctures et les époques historiques) des investissements des agents intégrés ou extérieurs aux champs politiques et la portée sociale de l'activité politique (notamment électorale) comme expression de la sommation de ces investissements. Parce que la croyance dans la valeur du jeu est partagée par les joueurs et par nombre de spectateurs, ces investissements prennent aussi la forme d'un sentiment d'obligation (par exemple le sentiment d'obligation civique qui se réactive dans les périodes électorales) historiquement construit à travers le fonctionnement des marchés politiques.

Étayée par les biens que les consommateurs s'approprient dans les transactions politiques, l'attention accordée aux activités politiques est aussi un devoir dont les moins fervents des profanes ressentent d'ailleurs le caractère impératif puisqu'ils se sentent tenus de justifier leur tiédeur ou leur indifférence, au moins quand on les interroge, c'est-à-dire quand on les rappelle à l'ordre politique et à leurs obligations.

Si le jeu politique peut intéresser bien au-delà du cercle restreint de ses participants (ce qui ne veut pas dire qu'il suscite un intérêt universellement partagé), c'est qu'à travers lui des intérêts et des croyances internes et externes sont en jeu et confèrent au jeu son importance, son autorité, son sérieux, sa grandeur, parfois sa dimension sacrée, même si cette légitimité est aussi déniée en pratique ou contestée en parole (et du même coup tacitement restaurée par le travail d'argumentation qu'il faut alors produire contre l'évidence) par les profanes dépossédés (tout spécialement ceux qui occupent les positions dominées dans les rapports d'autorité politique) ou déçus dans leurs croyances (quand les créances obtenues ou escomptées en contrepartie du crédit consenti aux entrepreneurs sur le marché politique se révèlent sans valeur sur le marché du pouvoir) ou par ceux qui sont attachés à la conservation (donc à la dépolitisation) des rapports sociaux et politiques.

III. — ENJEUX INTERNES ET ENJEUX EXTERNES

C'est d'ailleurs parce que les enjeux internes et externes sont étroitement associés que la question de leur primauté est devenue l'un des topiques de la discussion théorique.

A) *Les rationalisations du jeu*

En affinité avec les stratégies d'occultation et de la rationalisation des intérêts propres des professionnels de la politique, la théorie démocratique voit dans les « demandes » externes l'enjeu principal sinon exclusif de la compétition politique.

1) *Souveraineté du peuple et souveraineté du consommateur*

Bien que, comme toute théorie « spontanément » dominante, la théorie démocratique soit rarement explicitée et systématisée dans tous ses attendus, elle imprègne, par exemple, la conception d'un « système politique » produisant des « décisions » et des « actions » *en réponse* aux « demandes » (éventuellement « filtrées ») et aux « soutiens » de « l'environnement »⁸⁹.

Une telle conception repose sur une argumentation en trois points :

1) Il existe des prétentions sociales concurrentielles (« La divergence et l'incompatibilité des demandes impliquent une compétition des demandeurs pour une valeur rare qui constitue l'enjeu de cette compétition »)⁹⁰ ;

2) Ces prétentions trouvent des porte-parole (« les porte-parole des forces qui expriment ou soutiennent les demandes opposées proposent généralement des solutions diverses »)⁹¹ ;

3) Une fois au pouvoir les porte-parole donnent satisfaction à leurs mandants (« A chaque moment de l'exécution d'une action programmée, une règle déterminée est appliquée qui opère une transformation d'inputs déterminés en outputs déterminés »)⁹².

Conformément à ces attendus, « les décisions politiques concernent l'ensemble de la société globale », « le sort d'une demande dépend de la puissance sociale et politique de ceux qui la formulent et la soutiennent »⁹³ et « la lutte pour prendre et exercer le pouvoir est étroitement liée à la compétition des demandes »⁹⁴.

Outre l'artificialisme et la transparence des faits sociaux postulés à travers la notion de demande, un tel modèle diffuse la conception des oppositions politiques comme reflet des oppositions sociales et ne veut voir que les aspects hétéronomes du fonctionnement des champs politiques condamnés à satisfaire les exigences du consommateur souverain, occultant du même coup les conditions réelles de l'hétéronomie (toute relative) des champs politiques (différenciés).

Ce primat accordé aux contraintes externes de l'activité politique peut

89. Pour une expression idéal-typique de ce point de vue dont on comprend mieux du même coup la ferveur sociale qui l'a accueilli, cf. notamment David Easton, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974. Voir également Jean-William Lapière, *L'analyse des systèmes politiques*, Paris, P.U.F., 1973.

90. Jean-William Lapière, *op. cit.*, p. 145.

91. *Op. cit.*, p. 159.

92. *Op. cit.*, p. 141.

93. *Op. cit.*, p. 104.

94. *Op. cit.*, p. 133.

être une manière de rappeler que « le peuple règne sur le monde politique... comme Dieu sur l'univers, (qu') il est la cause et la fin de toutes choses, (que) tout en sort et tout s'y absorbe »⁹⁵ ou, dans un autre registre, que les rapports de production forment « la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique », donc que « le mode de production domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle »⁹⁶.

2) *Les reflets des luttes (au nom) des classes sociales*

Dans cette conception de ceux qui parlent au nom de classes sociales et prétendent à les représenter, « toutes les luttes historiques, qu'elles soient menées sur le terrain politique, religieux, philosophique ou dans tout autre domaine idéologique, ne sont, en fait, que l'expression plus ou moins nette des luttes des classes »⁹⁷.

Les oppositions et les enjeux politiques (restauration de la maison des Bourbons ou des Orléans, monarchie ou république, drapeau tricolore ou drapeau blanc) constituent une apparence superficielle qui dissimule la lutte des classes⁹⁸.

Croire à la réalité des enjeux politiques, c'est voir les choses du point de vue du personnel politique, « mettre les choses la tête en bas » et succomber à l'illusion puisque « dans la lutte entre le gouvernement et l'opposition, se reflète la lutte des classes qui existaient et se combattaient déjà auparavant, mais elle se reflète également à l'envers, non plus directement, mais indirectement, non pas comme une lutte des classes, mais comme une lutte pour des principes politiques, et tellement à l'envers qu'il a fallu des millénaires pour que nous en découvriions le mystère »⁹⁹.

3) *Une vision élitiste de la démocratie*

Bien que les « théoriciens élitistes de la démocratie » soient amenés à prendre en considération l'intervention des professionnels de la politique dans la constitution des enjeux politiques et le caractère relativement autonome de la compétition politique à travers « la double constatation du fait oligarchique et de la différenciation des rôles d'autorité »¹⁰⁰, ils reprennent aussi bien l'idée que les enjeux externes sont constitués par les agents sociaux extérieurs aux champs politiques que la conception

95. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, P.U.F., Gallimard, 1961, T. 1, p. 56.

96. Karl Marx, *Avant-propos à la Critique de l'économie politique*, Paris, Gallimard, 1965, pp. 272-273.

97. Friedrich Engels, *Préface à la 3^e édition allemande (1885) du 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Ed. Sociales, 1963, p. 12. C'est moi qui souligne.

98. Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, op. cit., p. 39.

99. Friedrich Engels, Lettre à Conrad Schmidt, in *Lettres sur « Le Capital »*, Paris, Ed. Sociales, 1964, p. 369.

100. Raymond Aron, « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante ? », *Revue Française de Science Politique*, n° 1, février 1965, p. 24.

(diversement partagée par les traditions marxiste ou démocratique) selon laquelle ces enjeux externes et extérieurement constitués s'imposent aux entrepreneurs politiques dont la concurrence exprime du même coup les principaux enjeux sociaux du moment.

Certes, dans cette version particulière, « les électeurs ne sont que rarement et faiblement en mesure de révéler comment la majorité entend résoudre des problèmes politiques spécifiques » et « les résultats électoraux décident essentiellement qui gouvernera »¹⁰¹, puisque « nous devons admettre des minorités qui comptent pour beaucoup et qui dirigent, et des majorités qui ne comptent guère et qui suivent »¹⁰².

D'une prémisses selon laquelle nous participons tous (pour une fraction infinitésimale) à la création de l'organe législatif, les théoriciens pluralistes se refusent à déduire « hardiment que c'est comme si nous faisons nous-mêmes les lois »¹⁰³. Dès lors, la « Démocratie est, avant tout, un principe de légitimité »¹⁰⁴ et « consiste en un procédé de création continue de minorités ouvertes et rivales »¹⁰⁵. Mais si « dans chacun des secteurs-clés de la politique officielle, un nombre restreint d'individus exerce une grande influence « directe » sur les choix qui sont faits et que « par contraste, il apparaît que la plupart des citoyens n'exerce que peu d'influence directe », « il serait cependant téméraire de sous-estimer la mesure d'influence « indirecte » que, par le jeu des élections, les électeurs peuvent exercer sur les décisions des leaders »¹⁰⁶.

« Grâce à l'aisance avec laquelle on peut se faire entendre de la classe politique chaque fois que s'accumulent les causes de mécontentement dans un secteur du corps électoral, il est probable que les politiciens de parti en auront vent et supputeront le profit électoral qu'ils pourraient bien tirer de leur politisation »¹⁰⁷.

Pour les théoriciens pluralistes, « l'indépendance, la perméabilité et l'hétérogénéité des divers segments de la strate politique offrent une garantie quasi-certaine que tout groupe mécontent y trouvera un porte-parole » même si cela « n'entraîne pas pour autant que les problèmes du groupe trouveront leur solution dans un acte politique » puisque « si un politicien de parti n'y voit pas son profit, il portera probablement peu d'intérêt à l'affaire » et que « s'il en prévoit des effets fâcheux, il esquissera la question autant que faire se peut »¹⁰⁸.

Si l'accès au personnel politique est toujours considéré comme « quasi-certain », la prise en considération des intérêts spécifiques des professionnels conduit les auteurs pluralistes à envisager l'hypothèse que certains problèmes externes ne seront pas automatiquement constitués en enjeu

101. Giovanni Sartori, *Théorie de la démocratie*, Paris, A. Colin, 1973, p. 65.

102. *Op. cit.*, p. 79.

103. *Op. cit.*, p. 244.

104. *Op. cit.*, p. 369.

105. *Op. cit.*, p. 107.

106. Robert Dahl, *Qui Gouverne*, Paris, A. Colin, 1971, p. 113.

107. *Op. cit.*, p. 103.

108. *Ibid.*, p. 103-104.

politique ou que les promesses de vente sur les marchés politiques ne seront pas automatiquement honorées sur les marchés du pouvoir politique.

4) *L'économie politique vulgaire et l'économie vulgaire de la politique*

Cette analyse de la représentation politique est donc sensiblement différente de la conception démocratique classique, par exemple de la vision Tocquevillienne du président des Etats-Unis, qui, rééligible n'est qu'un instrument docile dans les mains de la majorité, aimant ce qu'elle aime, haïssant ce qu'elle haït, volant au devant de ses volontés, prévenant ses plaintes et se pliant à ses moindres désirs ¹⁰⁹.

Demeurent toutefois les postulats :

1) que des intérêts sociaux sont constitués en enjeux par des agents extérieurs aux champs politiques soit un processus de constitution des enjeux externes autonome par rapport aux champs politiques ;

2) que ces intérêts sociaux sont pris en charge par des entrepreneurs en quête de profits sur les marchés politiques ou, dans certains cas, imposés à des entrepreneurs craignant d'abandonner une part du marché à leurs concurrents ;

3) que les intérêts les plus importants trouveront une expression politique ;

4) que du même coup les enjeux politiques expriment les principaux enjeux sociaux du moment.

On voit que pour cette conception, en réalité spontanée, de l'échange politique, comme pour l'économie politique vulgaire, la « demande » précède et commande l'offre.

Preuve que les théories les plus pertinentes ne sont pas les plus puissantes socialement, Joseph Schumpeter avait pourtant de longue date mis en garde contre les naïvetés de ces préconstructions.

B) *Le retour à l'offre*

S'il est vrai que « la fin sociale ou raison d'être de la production consiste à fournir les moyens propres à satisfaire (les) besoins, une telle proposition constituerait un point de départ des plus irréalistes pour une théorie de l'activité économique dans une société mercantile et nous obtiendrions de bien meilleurs résultats en partant de propositions relatives au profit » ¹¹⁰.

De même, « la raison d'être de l'activité parlementaire consiste sans aucun doute à moudre des lois... mais, si nous voulons comprendre comment la politique démocratique sert cette fin sociale, il nous faut partir de la lutte concurrentielle pour le pouvoir et les emplois et réaliser

109. *De la démocratie en Amérique, op. cit.*, p. 140.

110. *Capitalisme, Socialisme et Démocratie, op. cit.*, p. 372.

que la fonction sociale est remplie, pour ainsi dire subsidiairement, dans le même sens où nous disons que la production est l'accessoire de la réalisation des profits »¹¹¹.

La prise en charge des intérêts externes s'opère ainsi en surcroît de la lutte concurrentielle sur les champs politiques pour la conquête et la reconnaissance des positions de pouvoir politique et du droit de parler au nom et à la place des profanes. De même, la satisfaction des intérêts externes sur les marchés des biens publics est obtenue en surcroît de la lutte concurrentielle pour la conquête et la reconnaissance du droit de parler, d'intervenir, d'agir et de décider opposant les agents et les groupes politiques, administratifs et sociaux sur les champs du pouvoir politique. L'existence des champs politiques ou du pouvoir politique différenciés, spécialisés et professionnalisés implique la reconnaissance d'intérêts individuels, collectifs et corporatifs distincts aux agents de ces champs¹¹² qui vont commander les stratégies mises en œuvre dans les champs. La lutte concurrentielle dans ces champs imprime à chaque intervention une logique relativement autonome commandée par les enjeux spécifiques de la concurrence, c'est-à-dire par les divers intérêts à et dans la compétition.

Comme le note Schumpeter, tout gouvernement doit par exemple se préoccuper de la portée politique (c'est-à-dire des effets sur les marchés politiques et du pouvoir politique, donc sur la concurrence politique) d'un programme, d'une loi ou d'un décret administratif. De même, l'opinion du politicien et celle du parti sont, plus que par toute autre chose, modelées par les facteurs de la situation politique qui affectent directement leur position. Il s'ensuit que « quand nous disons que les politiciens et les partis sont les représentants des intérêts de classe » (aspects hétéronomes de l'activité politique) nous n'énonçons que l'un des principes qui déterminent leur activité, un autre « tout aussi important, sinon plus, nous apparaît dès lors que nous prenons en considération l'existence d'intérêts autonomes développés par la profession politique - intérêts qui peuvent aussi bien entrer en conflit que coïncider avec eux »¹¹³.

C) *Spéculation et spéculations*

Les enjeux politiques sont donc d'abord un sous-produit de la concurrence politique et des intérêts que les joueurs investissent dans le jeu.

La constitution d'un problème en enjeu politique, c'est-à-dire le fait qu'un problème soit discuté politiquement et devienne l'un des enjeux des oppositions politiques qui lui préexistent mais qu'il contribue à

111. *Ibid.*, p. 372-373.

112. Sur ce point, cf. *supra*. Ces intérêts individuels, collectifs et corporatifs sont, comme il a déjà été dit, plus larges que les seuls intérêts de carrière auxquels Schumpeter songe plus particulièrement.

113. *Op. cit.*, p. 210.

reproduire, comme les prises de position à son endroit seront donc fonction de leur rentabilité présumée pour une ou plusieurs entreprises et/ou pour un ou plusieurs agents d'un champ politique agissant à titre individuel ou collectif.

La constitution des enjeux et les prises de position sont donc des spéculations (risquées) sur la possibilité de maintenir ou d'améliorer une position sur un marché ou un segment de marché politique. On conçoit alors que la prise en charge des intérêts externes soit suspendue (non sans tâtonnements et erreurs) aux chances de profit sur le marché politique, donc que des hommes politiques puissent manquer dans certains cas à « servir les intérêts de leur classe ou des groupes auxquels ils sont personnellement affiliés »¹¹⁴ ou soient tentés d'écarter sur un marché du pouvoir politique les analyses ou les réformes proposées sur le marché politique correspondant.

Si les aspects hétéronomes de l'activité politique contribuent à établir une certaine correspondance entre les oppositions entre les groupes ou les sous-groupes sociaux d'une part et les oppositions politiques d'autre part, la correspondance est toujours médiatisée par les contraintes spécifiques de la concurrence politique.

Les enjeux externes sont donc inséparablement exprimés, déformés et occultés par l'autonomie relative des divers champs dans lesquels ils sont traités et par rapport aux clivages externes, les oppositions politiques peuvent provoquer des rapprochements surprenants, des oppositions artificielles et de vrais consensus.

C'est la logique de la concurrence politique qui conduit les agents d'un champ politique à inventer des enjeux spécifiques ne correspondant à aucun intérêt externe, à négliger des enjeux externes (que l'on songe par exemple aux questions des femmes, de l'écologie ou des immigrés ignorés par les débats politiques jusqu'à une date récente), ou à aller au-delà ou en-deçà des souhaits de leur clientèle (à l'exemple de cette logique de la surenchère décrite par Ostrogorski qui poussa les partis anglais du XIX^e siècle et notamment le parti Tory à l'élargissement du suffrage¹¹⁵).

D) *Les mécanismes de l'échange*

L'activité politique n'est pas, pour autant, nécessairement, une activité cynique visant à maximiser consciemment, même avec des risques d'erreurs, les profits, les utilités ou les suffrages. Comme tous les agents sociaux, les agents des champs politiques ne font que répondre pratiquement, et par tâtonnement à une urgence pratique en s'appuyant sur leur expérience sociale.

114. *Capitalisme...*, op. cit., p. 376.

115. Michel Ostrogorski, *La démocratie et l'organisation des partis politiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1903, pp. 89-92.

1) *Habitus primaire*

Même lorsqu'ils occupent une position particulière dans la division du travail et se consacrent professionnellement à la politique, les agents des champs politiques sont aussi des agents sociaux caractérisés par leur origine et leur trajectoire sociales, leurs titres scolaires, leur âge, leur sexe, leur origine géographique, leur intégration dans des milieux plus larges que les seuls champs de concurrence sur lesquels ils agissent, bref par une position sociale singulière incorporée et exprimée dans un *habitus* primaire.

Cette manière particulière d'être dans le monde et de voir le monde (renforcée par la disposition du professionnel de la politique à parler au nom des profanes, donc à prendre en charge certains intérêts externes) va (aussi) commander la constitution des enjeux et les prises de position. Les hommes politiques seront ainsi socialement prédisposés à prendre certains problèmes à cœur pour en proposer des analyses et des solutions, tenter de les inscrire à l'ordre du jour politique et de les insérer dans les thèses et programmes de leur parti, donc socialement (et pas seulement politiquement) conduits à s'en emparer dans leur lutte concurrentielle spécifique pour en faire des objets de discours (ou d'action).

L'*habitus* primaire des professionnels (en même temps que la nécessité pour ces professionnels de mobiliser des soutiens externes) vont être au principe de la constitution d'enjeux externes en enjeux politiques et les professionnels seront inégalement sensibles et attentifs aux problèmes externes, donc inégalement disposés à les prendre en charge non seulement pour des raisons d'opportunité politique mais aussi pour des raisons tenant aux convictions, aux croyances et aux intérêts qui se sont formés tout au long de leur expérience sociale ¹¹⁶.

La disposition des hommes politiques progressistes à développer des discours de critique sociale, à exprimer sur tous les sujets (économique, social, culturel, scolaire, fiscal, international, administratif, etc.), le point de vue des plus démunis (globalement ou relativement) même s'ils tendent

116. L'analyse des motions votées par les groupes parlementaires des deux principaux partis britanniques montre que les députés travaillistes d'origine populaire sont particulièrement actifs pour tous les problèmes « sociaux » (coût de la vie, protection sociale, politique de redistribution) alors que les élus du même parti originaires de milieux sociaux plus élevés s'intéressent davantage à des enjeux plus symboliques, idéologiques ou internationaux.

De même, parmi les députés conservateurs, les dispositions répressives (signature de motions en faveur du fouet et des punitions corporelles pour les coupables convaincus de meurtre, attitude favorable à la peine de mort) se font plus probables quand on descend la hiérarchie des titres scolaires possédés. Les députés conservateurs les moins titrés scolairement et socialement sont également ceux qui s'intéressent aux problèmes « sociaux » (consultation du personnel en cas de licenciement, promotion de la propriété individuelle, motion en faveur des fonctionnaires) alors que les élus issus des *publics schools* et des grandes universités adoptent plus volontiers des positions libérales, s'intéressent davantage aux questions humanitaires ou à la défense de la propriété (indemnisation des terres expropriées au prix du marché). Cf. S.E. Finer, H.B. Berrington, D.J. Bartholomew, *Backbench Opinion in the House of Commons*, 1955-1959, Oxford, Pergamon Press, 1961.

à euphémiser ce point de vue lorsqu'ils accèdent aux positions de pouvoir (c'est-à-dire quand ils se trouvent eux-mêmes placés en position dominante et par ailleurs confrontés à d'autres groupes, sur un marché du pouvoir politique, que ceux qui composent leur clientèle sur le marché politique correspondant) est inséparable des positions dominées (globalement ou relativement) qu'ils ont occupées dans l'espace social avant leur professionnalisation et qui continuent d'ailleurs d'affecter leur position dans les rapports de forces, notamment les rapports d'autorité constitutifs des champs politiques et du pouvoir.

De même, la prédisposition des hommes politiques libéraux à exprimer le point de vue de l'entrepreneur (économique), avec éventuellement quelques restrictions dans des conjonctures particulières ou devant les représentants d'autres groupes sociaux, est inséparable de la position dominante (globalement ou relativement) qu'ils occupaient antérieurement et de leur proximité sociale (fondée sur l'origine sociale, les liens familiaux, sociaux ou spatiaux, la formation et les titres scolaires, la trajectoire sociale et les stratégies de reconversion en cas de cessation des activités politiques) par rapport à la bourgeoisie économique¹¹⁷.

L'habitus primaire des agents des champs politiques les conduit, sans nécessairement recourir au calcul conscient, à privilégier des enjeux particuliers et à adopter des prises de position qui vont répondre aux attentes de certains groupes sociaux dont ils sont issus ou par rapport auxquels leur propre position sociale se trouve en relation de proximité ou d'homologie et cette harmonie (plus ou moins établie) entre les hommes politiques et leur clientèle va renforcer l'inclination des premiers à privilégier ces mêmes enjeux et à adopter les mêmes prises de position (au moins tant que cette stratégie n'affectera pas décisivement leur position politique ou qu'ils ne seront pas confrontés ou amenés à entrer en relation d'échange avec d'autres groupes, soit sur un marché politique, soit plus probablement sur un marché du pouvoir politique).

2) *L'habitus du professionnel*

Mais les agents des champs politiques différenciés ont aussi des préoccupations spécifiques et pour certains des intérêts professionnels et c'est aussi en professionnels qu'ils réagissent dans les luttes politiques qui opposent les professionnels.

« Politiquement parlant, le jeune député est encore un béjaune qui n'a pas assimilé définitivement la boutade prêtée à un des politiciens les plus accomplis qui aient jamais vécu : 'ce que les hommes d'affaires ne comprennent pas, c'est que tout comme ils opèrent sur le pétrole, j'opère, moi sur des votes' »¹¹⁸.

117. Sur ces points, cf. Daniel Gaxie, « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, 30, n° 1, février 1980, pp. 5-45 et « Les facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la V^e République de 1959 à 1981 », *Revue Française de Sociologie*, XXIV, 1983, pp. 441-465.

118. *Capitalisme...*, op. cit., p. 376.

Comme Schumpeter le suggère, c'est à travers la socialisation et la formation professionnelle dans les champs politiques différenciés que s'acquièrent les réflexes, les préoccupations, le coup d'œil, le sens de l'esquive et du coup propre à ceux qui sont « dans le coup », bref la disposition spécifique des professionnels¹¹⁹.

Habitué à travailler les rapports des forces symboliques avec des mots, à rendre mot pour mot, obnubilé par l'anticipation des effets de ses actes sur les marchés politiques, condamné à surveiller ses adversaires, ses alliés et ses pairs sans perdre de vue les réactions de ses électeurs et de ses partisans, contraint de parler pour se faire voir, le professionnel est obsédé et possédé par le jeu.

Recherchant des profits en opérant sur des croyances, l'homme politique doit posséder une sensibilité particulière pour détecter les réactions des profanes, le sens du placement sur les marchés et l'art consommé d'attirer l'attention sur lui¹²⁰.

Mais, en même temps, absorbé par le jeu, l'homme politique agit dans le court terme et s'efforce d'abord de répondre aux données de la situation politique pour monter ou rendre des coups (métaphores du cavalier si absorbé par ses efforts pour rester en selle, qu'il ne peut diriger le cheval ou du général si complètement occupé par le souci d'être obéi qu'il abandonne la stratégie au hasard, évoquées par Schumpeter)¹²¹.

119. On voit l'intérêt qu'il y aurait à étudier le processus de formation professionnelle notamment les rappels à la réalité que les professionnels les plus aguerris prodiguent aux débutants à l'exemple de ce nouvel élu qui, heurté dans ses convictions par les commentaires le concernant qu'un journaliste avait publié dans un hebdomadaire, se vit rassuré par ses pairs au motif qu'un article même hostile est préférable au silence.

120. « Les hommes politiques qui veulent marquer le souvenir doivent, dans l'opposition, avoir recours à des formules-chocs. La majorité des Français n'entend pas le discours politique mais retient les « petites phrases ». Qu'il soit extrêmement savant ou même très précis, le discours politique connaît la plupart du temps le triste sort des convois funèbres ». Michel Poniatowski, in *Le Monde* du 2 juin 1984.

Le jeu sur les champs et les marchés du pouvoir politique obéit par contre à d'autres lois. « Mais s'il a le goût de la formule, de l'anathème, s'il se livre aux délices du pamphlet, il ne veut pas y sacrifier — ou si peu — quand il parle de l'Europe et de son travail « passionnant » à Strasbourg. Abandonnant alors toute verveur de langage, M. Poniatowski, en cinquième place sur la liste Veil, se transforme en Européen passionné et attentif, en président, « impartial », dit-il, de l'une des trois plus importantes commissions de l'Assemblée. Commission qui suit l'application des accords de Lomé, traite de la lutte contre la faim dans le monde, de l'aide alimentaire et gère un budget de l'ordre de 1,6 milliard d'ECU, soit près de 14 milliards de francs français. « J'ai toujours suivi les problèmes de développement raconte-t-il. En sortant de l'ENA, j'ai été affecté au Maroc. J'ai même écrit à cette époque — 1952 — le premier livre sur le thème « de l'avenir des pays sous-développés ». A mon retour en France dans les différents ministères, j'ai continué à suivre ces questions, puis comme conseiller financier à l'ambassade de France à Washington. J'ai retrouvé ces préoccupations quand j'ai été nommé en 1977, ambassadeur extraordinaire de M. Giscard d'Estaing... La présidence de la commission du développement permet de prendre une conscience aiguë des urgences. Elle permet aussi, au fil des missions que nous effectuons... d'avoir des contacts irremplaçables parce qu'informels et de sentir à l'avance les évolutions en cours dans un pays. »

Extrait de Ch. Fauvet-Mycia, « M. Michel Poniatowski (U.D.F.) : pas de « Charlots » pour l'Europe », in *Le Monde*, 2 juin 1984.

121. *Op. cit.*, p. 379.

a) *La contrainte de cohérence*

L'homme politique, comme le juriste dans un autre domaine¹²², a des intérêts en même temps qu'une disposition à rechercher et à affirmer la cohérence proprement politique de ses prises de position et son habitus de professionnels le conduit à travailler ses produits pour en éliminer les contradictions et en accentuer la systématisme.

L'appropriation, l'incorporation et, dans certains cas, l'adaptation à une stratégie fractionnelle ou individuelle des principes politiques distinctifs qui assurent à une entreprise sa visibilité relative sur un marché va doter chaque homme politique d'un ensemble de schèmes de perception, d'appréciation, de locution et d'action à partir desquels il pourra produire des prises de position objectivement et grosso modo ajustées (mais susceptibles d'être corrigées à la marge pour en parfaire la cohérence ou en atténuer les aspects politiquement insoutenables dans un état donné des rapports de forces) sur les objets les plus divers (la politique intérieure aussi bien que la politique extérieure, le traitement du chômage, le statut des radios locales, la crise de la sidérurgie, la politique laitière et le sort des écoles privées par exemple).

b) *L'idéologie comme matrice*

L'idéologie d'une entreprise politique en tant qu'elle exprime l'expérience sociale antérieure (habitus primaire) et les intérêts professionnels (habitus secondaire) de ses producteurs et qu'elle est relationnellement et rationnellement produite par retouches et sédimentations successives contre les idéologies et les producteurs concurrents mais aussi en fonction des intérêts et des attentes de certaines catégories de profanes fonctionne ainsi comme une matrice à engendrer des prises de position à la fois distinctives et (approximativement) ajustées, entre elles, aux intérêts

122. Max Weber note qu'un « droit formellement élaboré constituant un complexe de maximes consciemment appliquées n'a jamais et nulle part existé sans la collaboration décisive de juristes professionnels... » (p. 177).

Le caractère systématique et rationnel de ces normes peut émanciper la pensée juridique des besoins quotidiens des intéressés. La force des besoins logiques de l'enseignement juridique et de la pratique qu'il domine réduit le rôle des intéressés en tant que force créatrice [dans la mesure où ils sont soumis] à « un désir aveugle de logique interne »... (p. 268).

Les qualités formelles du droit se confondent, du moins vues de l'extérieur, avec une sublimation logique et une rigueur déductive croissantes et développent une technique rationnelle de la procédure... (p. 358-359).

Toutes ces tendances ont été engendrées par le désir des juristes modernes, rassemblés en groupements d'intérêts, d'élever leur position sociale et d'augmenter leur pouvoir... (p. 367).

Les juristes qui, d'un point de vue objectif, ont été les plus créateurs, ne se croyaient que des porte-parole subjectifs — peut-être de façon latente — des normes en vigueur ; ils croyaient les appliquer, les interpréter, mais ne croyaient pas les créer... (p. 372).

La participation des jurés ne pourra empêcher la croissance de l'élément technique dans le domaine juridique et par là ne pourra effacer la spécialisation croissante. Il sera difficile d'éviter, vu l'évolution économique et technique, la croissance de l'ignorance juridique du profane » (p. 373).

Max Weber, in Jacques Grosclaude, *La sociologie du droit de Max Weber* (introduction et traduction), Strasbourg, 1973.

internes à l'entreprise et aux intérêts externes pris en charge par l'entreprise. Ainsi, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux (1978-1979 en France) les partis de gauche sont intervenus pour réclamer des secours en faveur des plus déshérités alors que les partis libéraux soulignaient que les pouvoirs publics n'intervenaient pas assez vite et que les administrations se révélaient (une fois de plus) inefficaces.

Les idéologies partisans en tant qu'elles sont le produit collectif, inconscient, involontaire, machinal, spontané d'habitus objectivement mais inégalement accordés par la similitude ou l'homologie des trajectoires sociales des partenaires d'une entreprise, renforcée par l'effet de club de l'organisation, mais aussi le résultat d'un travail à la marge visant à manipuler les rapports de forces sur le marché politique, définissent l'horizon de référence des hommes politiques.

La constitution d'un problème quelconque (problème externe au problème politique spécifique) en enjeu politique sera donc fonction de sa pertinence au regard des schèmes d'appréciation des agents des champs politiques. Il y aura pour chaque parti des sujets tabous et des références obligées. Des problèmes seront privilégiés par certains et négligés par d'autres (prédilection des partis libéraux pour tout ce qui touche au fonctionnement des entreprises y compris les aspects les plus techniques comme les questions du financement ou de la durée d'amortissement des investissements ou disposition des partis progressistes à souligner les inégalités sociales). Certains problèmes peuvent de ce fait se trouver exclus du champ de pertinence objectivement circonscrit à un moment donné du temps par l'ensemble des systèmes (et des relations entre les systèmes) symboliques travaillés sur les marchés politiques.

Loin de manipuler souverainement leurs discours pour les ajuster aux attentes des profanes, les hommes politiques agissent dans le cadre d'un horizon de rationalité limité. Soumis à des contraintes (de concurrence, de marché, de cohérence), réagissant aux situations par automatisme contrôlé en fonction des schèmes pratiques incorporés tout au long de leur expérience sociale dont les réflexes de professionnels ne sont qu'un élément, ce qu'ils peuvent dire et faire est fonction à la fois comme condition de possibilité et comme limite de leurs catégories de perception et d'appréciation.

E) *La conversion*

Il ne suffit donc pas que des problèmes et des intérêts externes existent pour qu'ils soient constitués politiquement. « Pour autant que se manifestent des volitions collectives authentiques... elles ne s'affirment pas d'elles-mêmes directement et, même si elles sont vigoureuses et nettes, elles restent souvent latentes pendant des dizaines d'années jusqu'au jour où elles sont appelées à la vie par quelque chef de parti qui les *convertit* en facteurs politiques et accomplit... cette opération *d'alchimie* en organisant ces volitions en les surexcitant et en insérant finalement

des articles appropriés dans son programme de concurrence électorale »¹²³.

On voit non seulement qu'il existe des conditions politiques à la prise en charge des intérêts externes mais, plus encore, qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les enjeux externes et leur « expression » politique.

L'énonciation d'un problème externe en termes politiques entraîne tout d'abord un effet d'irréalité¹²⁴ pour les profanes les plus concernés puisque cette énonciation produite selon la logique des oppositions et des nuances multiples qui structurent la compétition politique ne prend tout son sens que pour ceux qui sont dans le jeu et adhèrent à ses principes.

Il n'est qu'à écouter les professionnels de la politique traiter des problèmes les plus vécus pour ressentir la généralité et l'abstraction des discours politiques, discours d'agrégation visant à l'universalisation des cas particuliers, discours de compromis et de marchandage implicite entre les groupes, discours de rassemblement qui ne peuvent que perdre en information ce qu'il cherchent à gagner en extension.

Abstraites, travaillées, inscrites dans la logique du discours et de la stratégie de l'organisation qui les reprend (au double sens), les préoccupations des agents sociaux sont non seulement déformées mais plus encore transfigurées.

Les intérêts externes sont moins exprimés qu'ils ne sont convertis, c'est-à-dire inséparablement transmutés par une opération d'alchimie sociale et raliés à une croyance.

L'analyse de l'économie de l'échance sur les marchés politiques doit donc non seulement, comme toute science de l'économie, partir de l'offre mais, plus encore, dépasser l'antinomie de l'offre et de la demande.

Car, selon le mot de Marx, « production est directement consommation, consommation est directement production »¹²⁵. La production fournit à la consommation non seulement son objet mais aussi son caractère déterminé, c'est-à-dire une manière bien déterminée, imposée par la production d'être consommée en même temps qu'elle stimule par l'objet le besoin et la sensation éprouvés dans l'acte même de consommer¹²⁶.

La production crée par conséquent « l'objet, le mode et l'instinct de la consommation » en même temps que le consommateur¹²⁷. Le consommateur, y compris le consommateur des biens politiques ne demande donc, le plus souvent, que ce qu'on lui offre et ses besoins ordinaires sont objectivement et subjectivement limités aux produits que la production a d'abord posé sous forme d'objets.

123. *Capitalisme...*, *op. cit.*, p. 357. C'est moi qui souligne.

124. Ce qui fait écrire à Schumpeter que les « grands problèmes politiques se classent, entre toutes les activités psychiques du citoyen typique, parmi celles des distractions réservées aux heures de loisir qui n'ont pas atteint le rang des marottes » et que lorsque ce « citoyen typique » se mêle de politique, il régresse à un niveau inférieur de rendement mental, *op. cit.*, p. 344, 346.

125. Karl Marx, *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, in *Œuvres*, Economie, T. 1, N.R.F., 1965, p. 244.

126. *Ibid.*, p. 245.

127. *Ibid.*

Sauf cas de dérèglement ou de restructuration, chaque champ politique (différencié) exerce donc un effet de censure en limitant « l'univers de ce qui est pensable politiquement à l'espace fini des discours susceptibles d'être produits ou reproduits dans les limites de la problématique politique comme espace des prises de position effectivement réalisées dans le champ, c'est-à-dire sociologiquement possibles étant donné les lois régissant l'entrée dans le champ »¹²⁸.

Les consommateurs comme les entreprises sont ainsi habituellement amenés à limiter les enjeux de la compétition à ce qui est objectivement circonscrit par la compétition.

Peut-on dès lors préciser la logique de la conversion des enjeux externes en enjeux politiques et les conditions dans lesquelles les premiers sont éventuellement écartés ou ignorés ?

Comment expliquer également que les consommateurs renoncent comme ils le font parfois, au moins en situation de crise, à assigner à la lutte politique les problèmes qui se posent réellement à eux ou, à tout le moins, qu'ils s'abstiennent d'utiliser les armes dont ils disposent sur le marché comme la possibilité de faire entendre leur voix, soit individuellement (par exemple dans les situations de face à face avec les candidats lors des réunions publiques électorales), soit collectivement en s'adressant aux organisations (de consommateurs) existants voire en créant leur propre organisation ?

Quels sont les mécanismes qui vont favoriser l'amnésie dont les préoccupations politiquement délaissées sont frappées sachant que la possibilité pour les agents des champs politiques de mobiliser des soutiens externes comme l'attention accordée par les profanes aux jeux politiques dépendent du degré de réalité des enjeux, donc de la possibilité d'établir des connexions concrètes entre ce qui est en jeu dans les luttes politiques et ce qui est en jeu dans le monde social ?

128. La représentation politique, *art. cit.*, p. 4.